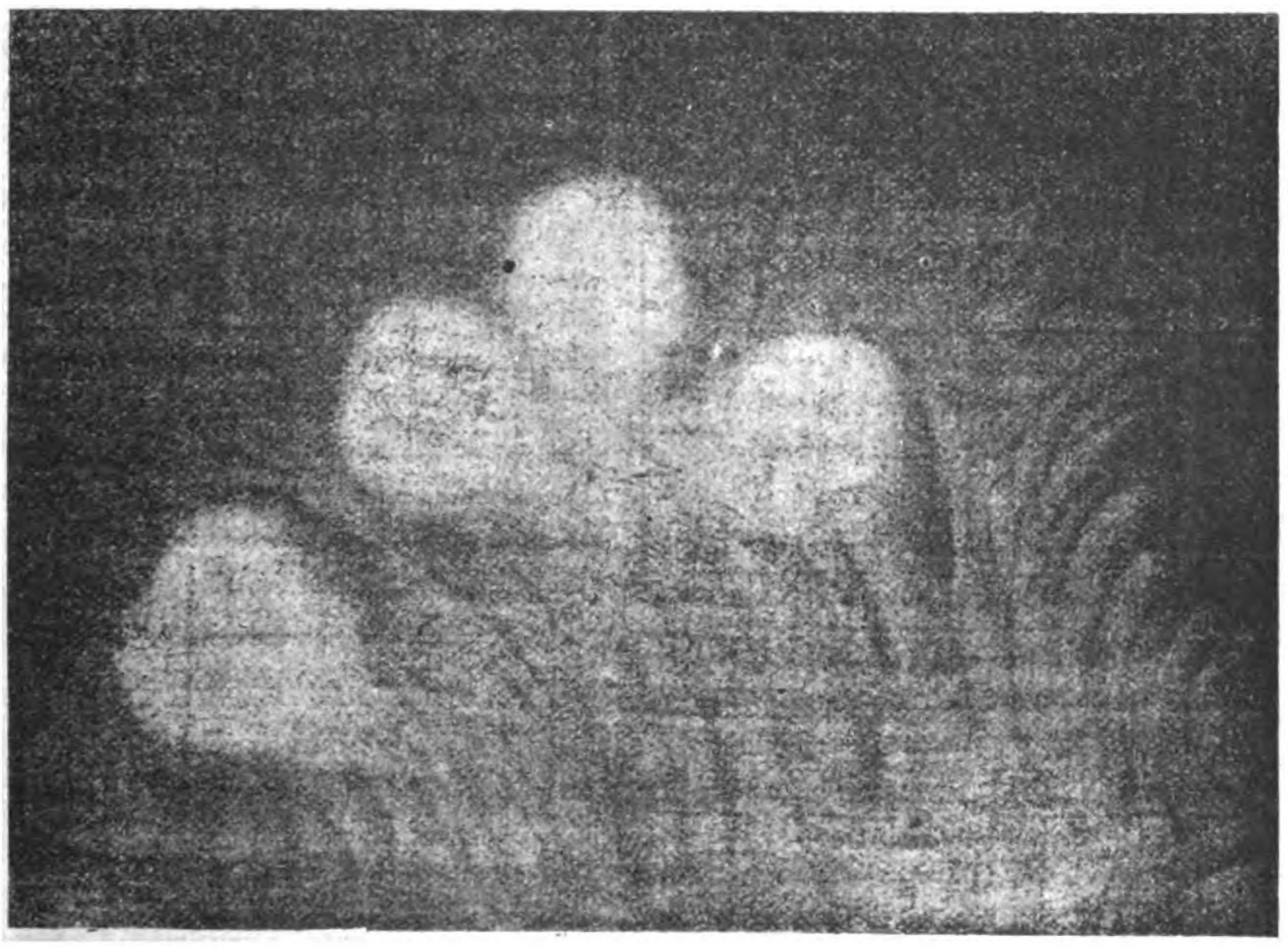
Enregistrement des Effluves magnétiques

Les magnétiseurs affirment depuis longtemps que l'agent magnétique est lumineux, et que certaines personnes le perçoivent par la vue. De Reichenbach pensait que l'*od* pouvait être photographié. Avec les procédés employés de son temps, il fit quelques essais qui, tout en confirmant son hypothèse, ne lui donnèrent que peu de résultats. Il y a 3 ans, un savant russe, de Narkiewicz Iodko, trouva le moyen de photographier les effluves se dégageant des diverses parties du corps. Mais, ...il y a un *mais*, et de-là des objections sérieuses quoique non justifiées : employant une forme de l'électricité, les négateurs à outrance ne voulurent voir dans les effluves fixés sur la plaque que la présence de l'étincelle électrique.

La vérité ne perd jamais ses droits ; et se fait jour peu à peu. Aujourd'hui, grâce à la méthode enseignée par Luys (V. *Journal du Magnétisme*,



n° 17, p. 335), l'enregistrement de l'effluve magnétique par la plaque photographique ne peut plus être mis en doute. On possède des milliers de clichés montrant l'agent magnétique se dégageant des diverses parties du corps, et plus particulièrement des mains.

L'agent magnétique est donc réellement lumineux ; mais quelle est la nature de cette lumière qui n'est pas perçue par tous ? ? ? De plus, comme la lumière solaire qui, dans certains cas, nous donne la sensation des couleurs, chez quelques rares individus, la lumière magnétique se montre en couleurs sur la plaque photographique. C'est ainsi que nous avons vu parmi les clichés obtenus par M. Majewski, des *clichés en couleurs*, sur lequels les nuances les plus délicates des principales couleurs de l'arc-en ciel sont nettement imprimées. Phénomène aussi étrange, sur quelques clichés, on remarque une action analogue à celle des rayons X : les os, visibles, montrent parfaitement les articulations des phalanges à travers les tissus qui ont presque entièrement disparu. Nous reparlerons de ce double résultat lorsque les clichés seront plus nombreux.

Le cliché ci-dessus a été obtenu à l'envers de la plaque, par MM. Brandt et David, par la méthode de Luys, au laboratoire de radiographie. C'est un très beau spécimen ; mais le négatif ne donnait pas trace de couleurs : la *lumière blanche* dégagée par la main ne s'y est imprimée qu'en noir.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Séance du samedi 9 octobre 1897

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. le docteur ENCAUSSE.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

M. le docteur ENCAUSSE prend la parole pour jeter un coup d'œil rétrospectif sur le terrain conquis par le magnétisme depuis quelques années. A ce sujet, il rappelle les travaux de la *Société* et particulièrement les résultats obtenus par l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*.

Il y a quatre ans, dit-il, nous avons fondé une *Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, dans le but de former des praticiens dignes en tous points de la confiance des médecins et des malades. Grâce à la persévérance de votre secrétaire général, notre *Ecole* a obtenu les résultats les plus enviables ; et, certainement, nos espérances qui, cependant, étaient grandes, sont sensiblement dépassées, non seulement par le nombre des élèves, mais aussi par leur assiduité et les connaissances vraiment étendues qu'ils y acquièrent.

Classée maintenant parmi les grands établissements de l'enseignement supérieur libre, elle possède en quelque sorte le coin de l'Etat, et les Diplômes qu'elle délivre sont considérés presque à l'égal de ceux des médecins. Dans tous les cas, ils donnent aux praticiens qui en sont pourvus des droits qui ne sauraient être méconnus. Que ceux-ci restent dans leurs attributions limitées — cela leur suffit —, c'est-à-dire qu'ils ne prescrivent jamais des médicaments, qu'ils ne s'occupent des fractures et des luxations que sur avis du médecin, et ils peuvent être sûrs de ne jamais être inquiétés par la Justice, comme le sont encore souvent des magnétiseurs non diplômés. De plus, nous avons la certitude que nos Diplômes, qui ne sont maintenant que titres *officieux*, deviendront *officiels*, car la pratique du Magnétisme et du Massage ne tardera pas à être réglée par la loi.

Il rappelle que l'enseignement des sciences psychiques, dont le Magnétisme forme la base, est maintenant aussi complet que possible.

Sur la proposition de M. Durville, une *Université libre des Hautes Etudes*, organisée dans le courant de cette année, est en plein fonctionnement. Cette *Université* comprend aujourd'hui trois *Facultés* ou *Ecoles* qui sont unies l'une à l'autre par des liens moraux : l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, qui a dû prendre le titre de *Faculté des Sciences magnétiques*, sous la direction de M. Durville, avec un personnel enseignant nombreux et dévoué ; la *Faculté des Sciences hermétiques*, que je dirige avec un personnel enseignant, non moins nombreux ; et la *Faculté des Sciences spirites*, dirigée par M. Gabriel Delanne.

Ces trois *Facultés* enseignent ensemble, chacune en ce qui les concerne, toutes les connaissances nécessaires pour étudier à fond les sciences spiritualistes, qui doivent remplacer, dans un avenir très prochain, la désolante doctrine matérialiste qui n'est, en somme, qu'une négation inadmissible.

Confiant dans l'avenir qui jugera tôt ou tard les hommes et les choses comme ils le méritent, j'engage, ajoute-t-il, tous les sociétaires à redoubler de zèle, à travailler beaucoup et à communiquer à la *Société* le fruit de leurs travaux. (*Applaudissements.*)

Admissions

Mme LE LAYO, masseuse diplômée de l'*Ecole*, présentée par M. Soury, et M. MEERT, élève de l'*Ecole*, présenté par M. Durville, sont admis à l'unanimité en qualité de membres adhérents.

Communications diverses

M. DURVILLE annonce la réouverture des cours de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage* ; il remercie M. le docteur Encausse de son dévouement à la *Société* et à l'*Ecole*, et fait une série d'expériences sur les découvertes de M. le docteur de Narkiewicz-Iodko.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

Séance du 13 novembre 1897

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. DEMÉ.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Admission

M. MILET, présenté par M. Suzaine, est admis à l'unanimité en qualité de membre adhérent.

Communications diverses

Le secrétaire général communique des certificats de guérison remis par M. DEMÉ. Ces certificats sont reproduits ou analysés plus loin, dans la *Revue de thérapeutique*.

M. Suzaine annonce la mort de M. DANIAUD.

M. Daniaud, membre de la *Société* depuis sa fondation, fut pendant longtemps un assidu de nos réunions. En 1892, il prit une part active au *Congrès du Libre exercice de la médecine*. Elève en médecine, masseur distingué, il offrit ses services à l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage* au moment de sa fondation, et fut accepté en qualité de chef de clinique.

Depuis plusieurs années, souffrant d'une laryngite qui envahit peu à peu la trachée, son état s'aggravait toujours, lui laissant à peine quelques semaines d'un repos relatif. Au mois d'août, pensant trouver dans les montagnes de la Suisse, sinon une guérison, du moins une amélioration, il partit avec sa femme ; mais le mal s'aggrava encore, et il mourut, loin de Paris qu'il affec-

Digitized by Google

tionnait beaucoup, en raison de nombreux amis qu'il y comptait.

M. Daniaud emporte avec lui l'estime de tous ceux qui l'ont connu, et particulièrement des membres de la *Société* qui conserveront longtemps le souvenir de sa mémoire. Que cette sympathie puisse consoler sa veuve éplorée et l'aider à supporter plus facilement le vide immense que cette brusque séparation a fait autour d'elle.

Expériences.

M. Durville fait avec Mme Vix une série d'expériences en prenant le *principe vital* pour objet de démonstration.

Les anciens magnétiseurs, dit-il, pensaient généralement que l'agent magnétique n'est autre que le principe vital, et la *Société magnétique de Paris*, qui fut longtemps présidée par le baron du Potet, avait défini le magnétisme *la communication en autrui du principe de vie qui est en nous*.

Rien n'est plus faux. L'agent magnétique n'est pas du tout le principe vital, car on le trouve dans la matière inanimée comme dans le monde animé et jusque dans les forces ou agents de la nature. Après la mort, il subsiste encore dans le corps de l'homme et dans celui des animaux, comme dans les plantes desséchées, quoique la *vie* ait disparu depuis plus ou moins longtemps. Il paraît même indestructible, car le temps, le feu même ne le font pas disparaître, et on peut encore constater sa présence dans les cendres des corps, après que le feu les a détruits ou transformés. C'est ce que les expériences vont en partie démontrer.

Pour cela, un objet de forme allongée, enveloppé dans un journal est placé horizontalement sur les branches du lustre qui éclaire le salon, et un fil conducteur de 5 à 6 mètres de long, est fixé à l'une de ses extrémités.

Le sujet d'expériences est prié de prendre l'extrémité libre du fil conducteur dans l'une ou l'autre main. Lorsque le fil est tenu dans la main droite, le sujet s'endort en passant successivement par tous les états du sommeil; quand il est dans la main gauche, c'est le réveil ou la paralysie. Ces effets répétés et variés autant que possible, ne permettent pas de douter que l'*objet* en question ne soit une source constante de magnétisme; et, l'on comprend de suite que le fil conducteur est fixé à l'extrémité positive.

Les expériences terminées, M. Durville prend l'*objet* à la main et demande si l'on veut faire connaissance avec cet étrange magnétiseur. Tout le monde répond que oui. Il prie alors les personnes de ne pas s'impressionner; et retirant le papier qui le dissimulait à la vue, il montre un fémur humain. C'était le fémur droit détaché du squelette servant à l'*Ecole* pour l'enseignement de l'anatomie, et le fil conducteur était fixé au condyle externe. C'est donc la modalité positive de l'agent magnétique que ce débris humain transmettait au sujet, comme on venait de s'en rendre compte par la nature des effets observés.

Puisque l'agent magnétique existe encore dans un os d'un individu mort depuis cinquante ans peut-être, ce n'est donc pas le principe vital, qui a évidemment disparu à la mort.

La séance est levée à 11 h. 1/4.

Séance du 11 décembre 1897

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Durin.

Le secrétaire-général lit le procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

Expériences

Dans une longue série d'expériences, M. Durville montre la différence que l'on observe entre les effets de la suggestion hypnotique et ceux de la suggestion magnétique.

Mme Vix est hypnotisée par la méthode de Braid, c'est-à-dire par la fixation du regard sur un objet brillant. En somnambulisme, l'expérimentateur lui remet une feuille de papier chiffonnée et lui dit que c'est un révolver chargé. Il lui désigne ensuite une personne avec qui elle ira causer quand elle sera réveillée. Cette personne lui dira des choses désagréables qui la mettront en colère, ils se disputeront et elle tirera sur lui. Cette suggestion étant acceptée sans aucune objection de la part du sujet, celui-ci est réveillé. Quelques instants après son réveil, elle s'avance vers la personne désignée, engage la conversation, qui prend bientôt la tournure indiquée; on se dispute, on se menace, le sujet brandit son révolver imaginaire, menace de tirer; l'exaspération arrive à son comble, mais le sujet ne tire pas et tombe dans une crise de contracture.

L'expérimentateur explique que, dans certains cas, le sujet peut exécuter complètement la suggestion, mais que cela est rare; qu'il conserve assez de son libre arbitre pour ne pas commettre un crime s'il n'y est préalablement disposé; et que, dans tous les cas, il doit savoir que ce ne serait là qu'un *crime de laboratoire*. Malgré les affirmations contraires de quelques rares hypnotiseurs, jamais dit-il, un crime réel suggéré, n'a été constaté. La suggestion hypnotique n'est donc pas autant à redouter que les médecins hypnotiseurs voudraient le faire croire.

L'expérimentateur ayant réveillé le sujet, le met en somnambulisme magnétique par l'imposition de la main droite au front. Il reprend le même papier, le met entre les mains du sujet et fait tous ses efforts pour lui faire admettre que c'est un révolver. Le sujet sourit, déclare que ce

Digitized by Google

n'est qu'un morceau de journal, et ne veut pas admettre autre chose.

C'est que le sujet possède son libre arbitre, que son jugement est aussi sain qu'à l'état de veille et qu'il est impossible de le tromper.

L'expérimentateur lui ordonne de prendre un objet à quelqu'un et de le lui remettre. Il s'y refuse énergiquement, déclarant qu'il ne veut rien prendre à personne étant éveillée, et moins encore étant endormie. On veut lui faire exécuter des actes insignifiants — transporter un objet d'une place à une autre — il raisonne, déclare qu'il fera ce qu'il voudra faire; et que d'ailleurs, pour ces actes qui n'ont rien de répréhensible, il veut bien être agréable et les exécuter.

On voit que si, dans le sommeil hypnotique, une suggestion criminelle peut être acceptée — ce qui ne veut pas dire qu'elle sera exécutée —, il n'en est pas de même dans le sommeil magnétique. Dans le premier cas, le sujet ne raisonne pas ; dans le second, il discerne, mieux qu'à l'état de veille, le vrai du faux, le bon du mauvais, et raisonne parfaitement bien.

Les hypnotiseurs agissent donc par ignorance ou par mauvaise foi en voulant assimiler les effets magnétiques aux effets hypnotiques.

L'expérimentateur cherche ensuite à démontrer que lors même que la suggestion hypnotique serait aussi fatale que le pensent les hypnotiseurs, elle serait peu dangereuse, car le sujet peut toujours en faire cesser les effets. Il démontre que toute suggestion post-hypnotique ne s'exécute que dans un état spécial — l'*état suggestif* —, que tout sujet hypnotique est aussi un sujet magnétique ; et qu'à ce titre, celui-ci peut toujours, par automagnétisation, empêcher le développement de cet état, en appliquant sa main gauche à son front. L'état suggestif ne se produisant pas, la suggestion ne s'exécute pas et le sujet n'en conserve même aucun souvenir.

Quelques expériences de catalepsie sont faites avec Bédu.

La séance est levée à 11 heures 1/4.

Séance du 8 Janvier 1898

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Demé.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Communications diverses

Le Secrétaire général annonce la mort de M. Stanislas de Guaita.

M. de Guaita, dit-il, était un savant de premier ordre; et, de plus, un érudit connaissant à fond tout ce que l'on a fait et dit avant lui. Ecrivain fécond, il publia un *Essai de Sciences maudites* en trois parties séparées : *Le Serpent de la Genèse*, *2° Au Seuil du Mystère*, *3° La Clef de la Magie noire*, qui forment chacune un gros in-octavo. Président du *Suprême Conseil de l'Ordre cabalistique de la Rose-Croix*, membre de la *Société Magnétique de France* depuis sa fondation, il cherchait sans cesse à connaître l'inconnu. Mais ses forces s'épuisèrent; malade depuis longtemps déjà, il mourut dans son château d'Alteville, en Lorraine annexée, le 19 décembre dernier, à l'âge de 36 ans.

Les magnétiseurs perdent en M. de Guaita un partisan éclairé et sincère du magnétisme et les occultistes un de leurs savants les plus appréciés.

Le Secrétaire général communique la copie de 32 certificats de guérison, communiqués par un magnétiseur de Pau, M. Maisonnave, qui, malgré son âge avancé, a pris ses inscriptions à l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, dans le but d'obtenir le *Diplôme de Magnétiseur-Masseur praticien*.

Le Secrétaire général dit que l'*Assemblée générale* de la *Société* a toujours eu lieu à la séance de janvier. Statutairement, dit-il, la *Société* doit se réunir en Assemblée générale pour la vérification des comptes et le renouvellement des membres du bureau pendant le premier trimestre de l'année. N'ayant pas eu le temps de rédiger le *Rapport* qu'il doit présenter annuellement, il demande à la Société de vouloir bien décider que l'Assemblée générale aura lieu à la séance de février. La proposition mise aux voix est adoptée.

Expériences

Mme Le Layo présente une série d'expériences: attraction, répulsion, contractures, sur une dame qui se soumet à son action.

M. Durville présente plusieurs séries d'expériences ; notons seulement celle qui suit, servant de complément aux démonstrations de la séance précédente sur le *mécanisme de la suggestion*.

Non seulement, dit-il, la suggestion, même la suggestion hypnotique, ne présente aucun danger dans les conditions ordinaires de la vie commune ; mais on pourrait donner à un sujet des suggestions ne compromettant pas directement son intérêt ni sa considération, et dont les conséquences pourraient lui être fâcheuses ; et comme une idée analogue pourrait naître naturellement dans son cerveau, il exécuterait l'acte suggéré. Eh bien, rien n'est plus facile à un sujet de se rendre compte si l'idée qui lui vient à un moment donné est une idée qui lui appartient en propre ou si elle est suggérée. En mettant un doigt de la main gauche à son front, il s'en rend compte immédiatement. Si l'idée a été suggérée, le sujet entre d'abord dans l'état suggestif, puis le contact de son doigt empêche le développement complet de cet état, le ramène à l'état de veille, et là, tout souvenir disparaît. Si l'idée vient de lui, le contact de son

Digitized by Google

doigt ne modifie pas son état; son idée subsiste, et il reste libre de la mettre à exécution. C'est ce que les expériences ont démontré jusqu'à l'évidence.

La séance est levée à 11 heures 1/4.

Le Secrétaire général,
H. DURVILLE.

UNIVERSITÉ LIBRE DES HAUTES ÉTUDES

FACULTÉ DES SCIENCES MAGNÉTIQUES

(École pratique de Magnétisme et de Massage)

Enseignement supérieur libre, reconnu par décision du 26 Mars 1895

La deuxième partie des cours théoriques et pratiques de l'enseignement réglementaire commencera dans l'ordre suivant, à partir du 1er février.

Lundi. — *Théories et Procédés du Magnétisme.* Professeur : M. H. DURVILLE ; professeur-adjoint : M. MAILLET.

Mercredi. — *Massage (Théorie et pratique).* Professeur : M. PH. RENAUD ; professeur-adjoint : M. SOURY.

Vendredi. — *Physiologie synthétique.* Professeur : M. le docteur ENCAUSSE (Papus).

Cours supérieur, tous les samedis. *Physique magnétique, Expérimentation, Théories.* Professeur : M. H. DURVILLE ; *Massage appliqué à l'art du rebouteur.* Professeur : M. DEMÉ.

Les cours cliniques se continueront le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin, sous la direction de M. DURVILLE, avec le concours des chefs de clinique.

On peut s'inscrire pour l'enseignement réglementaire à toute époque de l'année. Ceux qui ne veulent pas suivre cet enseignement au complet peuvent suivre le cours d'un ou de plusieurs professeurs L'inscriptiou à chaque cours est de 5 fr.

Les intéressés trouveront tous les renseignements : règlement statutaire, organisation, programme détaillé des études, etc.; statuts du *Syndicat des Masseurs et Magnétiseurs de France:* statuts de la *Société magnétique de France,* dans l'ouvrage. *Université libre des Hautes Etudes.* Il auront en même temps tout ce qui peut les intéresser au sujet de la *Faculté des Sciences hermétiques* et de la *Faculté des Seiences spirites.*

Syndicat des Masseurs et Magnétiseurs de France

Dans l'une de ses dernières réunions, afin de pouvoir admettre dans son sein les élèves de *l'Ecole* installés en province, le Syndicat a modifié ses statuts et pris le titre ci-dessus. Communication de cette modification a été faite à l'autorité préfectorale.

Membres nouvellement admis :

MM. SOURY, DEMÉ, DURIN, MEERT, TOURNON, BODEREAU, BOULANGER, COTEL, DESBOUIS, SCHABENBERGER, BOUJARD, Mme NEWMANN.

A la dernière réunion, le bureau pour 1898 a été ainsi constitué :

Président ; M. DEMÉ.
Trésorier : M. SOURY.
Secrétaire : M. DURIN.

Comme l'union fait la force et que nous avons besoin de nous grouper, nous espérons que tous les praticiens diplômés de *l'Ecole*, ne tarderont pas à en faire partie.

LE DOCTEUR GÉRARD



GERARD

Après la perte de MM. Daniaud et de Guaita, dont j'ai rendu compte dans les procès-verbaux de la *Société*, nous avons à déplorer ici celle d'un vétéran du Magnétisme : M. le docteur GÉRARD.

François-Joseph GÉRARD, naquit à Pont-à-Mousson le 17 mars 1834. Il savait à peine lire et écrire, lorsque son père, simple gendarme, le plaça en apprentissage chez un mécanicien. A 17 ans, il s'engagea, fut admis à l'Ecole de Saumur, et sortit avec le grade de sous-officier instructeur, pour faire la campagne de Crimée dans le 6e régiment de cuirassiers. Sa haute stature et sa belle prestance lui valurent d'être choisi en 1855, pour faire partie des cent-gardes. Il fit la campagne d'Italie et de Solférino ; à la suite d'un acte de bravoure, il fut décoré de la médaille militaire. Adjudant en 1861, il devint sous-lieutenant en 1865. Il donna sa démission et lorsque la guerre de 1870-71 éclata, il s'empressa de reprendre l'habit militaire. Blessé à Sedan, il reçut des mains de l'empereur la croix de la Légion d'honneur ; mais l'armée tomba au pouvoir de l'ennemi, et l'acte de Napoléon III ne fut pas ratifié par le gouvernement de la République. Gérard ne porta jamais sa croix qui resta suspendue dans une armoire.

Après la guerre, il rentra définitivement dans la vie civile, et se destina à l'art de guérir.

Etant aux cent-gardes, il connut du Potet qui l'initia au magnétisme, vers lequel il se sentait attiré. La modeste situation de magnétiseur ne lui suffisant pas, il résolut de devenir médecin. Mais n'ayant aacun diplôme universitaire, il dût repasser à la hâte ce qu'il savait pour obtenir le certificat de grammaire. Avec ce maigre diplôme, il entra à l'Ecole en médecine de Paris, et obtint le titre d'officier de santé en 1874. Diplômé de la faculté, il fit de la médecine comme un médecin, sans cesser complètement de faire du magnétisme comme un vulgaire magnétiseur. Dans des conditions déplorables, il fut moralement obligé de faire, seul, un accouchement qu'il n'aurait dû faire réglementairement qu'avec le concours d'un docteur. La patiente mourut ;

Digitized by Google

une plainte fut portée contre lui par un docteur jaloux ; il fut traduit en police correctionnelle et acquitté, en recevant même des compliments du président du tribunal.

Pour ne pas rester exposé à de semblables poursuites, il résolut de se faire recevoir docteur en médecine. Mais, il n'était pas bachelier, il dût se remettre à l'étude pour conquérir ces titres aussi vains qu'indispensables. Le 17 juillet 1883, il recevait le titre de bachelier ès-lettres; le 5 mai 1884, celui de bachelier ès-sciences; et muni de ces deux *bachots*, il se fit inscrire à la Faculté de Paris pour le doctorat. Tous ses examens passés, il prépara une thèse sur la *Fécondation artificielle* qui fut refusée. Trois mois après, sur une autre thèse insignifiante, il recevait enfin le « bonnet de docteur ».

Elève de du Potet, Gérard était fluidiste. Attachant peu d'importance aux théories, il saturait ses malades sans guère s'occuper de la nature de la maladie et même sans choisir les procédes de magnétisation qui, pour lui, étaient peu nombreux; mais, remarquablement doué, il obtenait des guérisons nombreuses, par le seul emploi de son magnétisme. Il fut l'un des vice-présidents du *Congrès international* de 1889, et le mémoire qu'il communiqua, reçut l'approbation de tous les congressistes. Ne magnétisant plus depuis longtemps, il aimait quand même à en causer avec ses partisans; et, jusqu'a son dernier jour, il garda sa foi en la valeur curative du magnetisme, comme en sa rudimentaire théorie, sans vouloir en admettre d'autres. La théorie de la polarité, la visibilité des effluves lui paraissaient des rêveries inadmissibles.

En 1869, il publia un journal: la *Revue magnétique*, un volume in-8°.

Il publia successivement sur la question, les ouvrages suivants, peu volumineux, mais fort bien écrits.

L'art de magnétiser, 1858.

Le Magnetisme appliqué à la médecine, 1864.

Le Magnétisme à la recherche d'une position sociale, 1866.

Réhabilitation du magnétiseur Mesmer, son baquet, sa doctrine, ses luttes et son triomphe, 1866.

Guide du traitement magnétique et de ses conditions, 1868.

Mémoire sur l'état actuel du Magnétisme, 1889.

Observateur autant que praticien, ayant la plume facile, il publia en outre sur la médecine et l'hygiene les ouvrages suivants, dans lesquels il affirma toujours sa foi magnétique.

Traité pratique des maladies de l'appareil génital de la femme, 1877.

Conseils d'hygiène et d'alimentation pour tous les âges de la vie, 1880.

Le Livre des mères, 1886.

Nouvelles Causes de la stérilité dans les deux sexes, 1888, plusieurs fois réimprimés.

La Grande névrose, 1889.

Le Médecin de Madame, 1892.

Souffrant depuis longtemps d'une hypertrophie du cœur qui le rendait parfois morose, rien néanmoins ne faisait présager une fin prochaine. Mais les affections cardiaques ménagent souvent de désagréables surprises ; dans la nuit du 17 au 18 janvier, pendant son sommeil, il fut probablement pris d'une syncope qui, dans toute autre circonstance, n'aurait pas été fatale, et le matin, on le trouva froid dans son lit.

Le docteur Gérard emporte avec lui dans le *monde des esprits* — qu'il n'admettait pas à la façon des spirites — la sympathie et les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

H. DURVILLE.

64e CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Cours de Pathologie et Thérapeutique* professé à la *Faculté des Sciences magnétiques*, par H. DURVILLE.

Contre les Varices, l'Ulcère variqueux, les Hémorrhoïdes, la Varicocèle, la Phlébite.

Les *varices* sont des dilatations anormales des veines, produites par l'accumulation du sang qui ne suit pas librement son cours vers le cœur.

Les veines affectées offrent l'apparence de nodosités molles, inégales, sans pulsations, bleuâtres ou noirâtres, cédant facilement sous la pression du doigt et reparaissant dès que la compression cesse. Tantôt ces dilatations sont circonscrites sous forme d'ampoules, tantôt elles sont allongées, étendues a une partie de la veine, ou même à plusieurs veines. On les observe particulièrement dans les jambes, la vulve et le vagin. Elles sont ordinairement *superficielles*, mais elles peuvent être *profondes* ; et dans ce dernier cas, elles ne sont pas toujours faciles à diagnostiquer.

A un état de dilatation peu prononcé, les varices superficielles ne constituent que des incommodités ; mais lorsqu'elles atteignent un certain développement, elles peuvent devenir la cause d'accidents graves, surtout, quand en se groupant, elles forment une masse veineuse qui prend le nom de *tumeur variqueuse*.

Digitized by Google

Alors la moindre fatigue détermine dans le membre affecté de l'engourdissement et une douleur plus ou moins vive. Les parties voisines s'empâtent, s'indurent ; une altération de la peau peut se produire, et alors une petite tache noirâtre se montre, indice d'une perforation imminente qui s'effectuera sous l'influence du moindre effort et donnera lieu à une hémorragie, puis à un *ulcère variqueux*. Celui-ci peut aussi survenir à la suite d'une légère contusion.

L'*ulcère variqueux*, qui ne se cicatrise que très rarement, et presque toujours pour se rouvrir, siège le plus souvent au bas de la jambe, s'étendant en largeur plutôt qu'en profondeur. Les bords sont engorgés, durs, taillés à pic, saillants ; le fond est inégal, livide, souillé de sang corrompu et de pus fétide ; les parties voisines sont violacées, tendues, douloureuses.

Les varices profondes déterminent une sensation de picotement, de fourmillement, de crampes ; les jambes, dans lesquelles on les observe le plus souvent, deviennent lourdes et se fatiguent promptement ; elles sont le siège de douleurs plus ou moins vives qui donnent le besoin de les étendre. Lorsqu'elles ne sont pas compliquées de varices superficielles, elles se révèlent à l'extérieur par des taches bleuâtres au-dessous des chevilles et par des lignes violacées qui ne sont que les veinules plus ou moins dilatées.

Les varices tiennent à l'insuffisance des valvules des veines qui, se fatiguant outre mesure, cessent même complètement de fonctionner. Les causes prédisposantes sont un tempérament bilieux compliqué d'arthritisme ou d'herpès ; les causes déterminantes, la station debout trop prolongée, l'emploi de jarretières trop serrees. Elles affectent plus les hommes que les femmes ; toutefois celles-ci y sont exposées pendant la grossesse ; mais tout rentre ordinairement dans l'ordre après la délivrance. Rares chez les enfants, elles ont tendance à s'affaisser et à disparaître chez les vieillards. C'est surtout de 30 à 50 ans que nous sommes les plus exposés aux varices.

La médecine n'emploie avec quelque chance de soins que les *palliatifs*.

La cure radicale a été souvent tentée sans résultat. Celle-ci consiste dans la ligature, la cautérisation avec la potasse caustique, les injections de perchlorure de fer, l'incision, l'ablation.

Lorsque les varices ont leur siège dans le rectum, on leur donne le nom d'*hémorroïdes*.

Les *hémorroïdes* sont des petites tumeurs arrondies, ayant leur siège à l'orifice du rectum et au pourtour de l'anus. Elles sont susceptibles de s'ouvrir et de laisser échapper une certaine quantité de sang. Anatomiquement, elles présentent tous les caractères des varices qui siègent aux jambes.

L'état hémorroïdal détermine souvent des troubles congestifs ayant leur siège dans l'anus, une sensation de gêne, de pesanteur s'accompagnant souvent de faux besoins d'aller à la selle, puis la marche et la station assise deviennent douloureuses. Il y a alors, maux de tête, insomnie et troubles divers, qui s'atténuent lorsque l'écoulement dit *flux hémorroïdal* a lieu.

Le médecin y oppose les lavements d'huile d'olive, les bains de siège froids, les purgations, les cautérisations.

Les varices du scrotum et plus particulièrement celles du cordon spermatique prennent le nom de *varicocèles*.

Les veines dilatées sont parfois flexueuses et très volumineuses ; leur trajet et sillonné d'ampoules dans lesquelles le sang peut se coaguler. Le testicule, englobé dans la varicocèle, est dans certains cas plus ou moins atrophié et disparaît dans la masse variqueuse. La dilatation se développe lentement et passe souvent inaperçue au début ; plus tard, lorsqu'elle est volumineuse, elle détermine de la gêne et parfois des douleurs assez vives.

Les caractères extérieurs de l'affection sont : l'existence d'une sorte de tumeur molasse, pâteuse, irrégulière, sur le trajet du cordon, sans adhérence à la peau, donnant au toucher la sensation d'un paquet de ficelles.

Les jeunes gens faibles et de taille élevée, de 15 à 25 ans, y sont les plus exposés, surtout lorsqu'ils ont des habitudes contre nature.

La médecine n'y oppose guère que la ligature et certaines opérations chirurgicales plus ou moins dangereuses, qui ne donnent jamais que des résultats insuffisants.

Quel que soit le siège et le degré de développement des varices, elles peuvent se compliquer de *phlébite*.

La *phlébite* est une inflammation de la membrane interne des veines. Cette affection peut frapper les veines superficielles aussi bien que

Digitized by Google

les veines profondes. Elle est consécutive aux plaies produites par la saignée, l'incision, la ligature, les injections de perchlorure de fer, toutes opérations que l'on tente pour la cure radicale des varices. La phlébite engendrée par ces diverses causes est dite *traumatique*. La phlébite se développe aussi par *voisinage*, dans les régions où il existe un foyer purulent ou putride, comme chez les nouvelles accouchées, ou chez les individus atteints de clous, de furoncles, etc.; elle peut faire suite à un état général grave, comme la fièvre typhoïde, le rhumatisme.

Le sang se coagule et adhère aux parois du vaisseau affecté, et la circulation est retardée ou interrompue si les veines collatérales ne peuvent suffire à la circulation. Il en résulte un œdème plus ou moins douloureux. Les parties environnantes sont tendues, dures et présentent tous les caractères de l'inflammation qui s'est propapagée du dedans au dehors. Il en résulte un malaise général et des douleurs lancinantes dans le siège de l'affection.

Le repos absolu, les sangsues, les onctions avec l'onguent mercuriel, les purgatifs et les diurétiques énergiques sont les seuls moyens que la médecine emploie avec plus ou moins d'insuccès.

Toutes les varices qui n'atteignent pas un développement considérable caractérisé par des lésions profondes, disparaissent rapidement sous l'action du magnétisme, même lorsque le magnétiseur en ignore l'existence. J'en ai la preuve la plus évidente par ce fait que beaucoup de malades en étant affectés, qui venaient me trouver pour la guérison d'une autre maladie, m'ont fait, souvent au bout de quatre à cinq jours, une déclaration analogue à celle-ci : « Mais, M. Durville, je suis très étonné; je n'éprouve encore guère de mieux ; mais j'avais des varices aux jambes (ou ailleurs), et elles ont entièrement disparu. Il en est de même des phlébites. En tenant compte des cas spéciaux, plus graves, que j'ai traités spécialement, j'en conclus que le magnétisme et le massage magnétique constituent un procédé curatif plus certain et beaucoup plus puissant que tous les moyens ordinaires de la médecine classique.

Pour les varices donnant lieu à des lésions profondes, il faut un traitement spécial dans lequel doit entrer, dans une certaine mesure, les manipulations ordinaires du massage avec celles du magnétisme (massage magnétique).

Nous allons voir comment il faut procéder pour chaque cas. Lorsque l'un des moyens indiqués ci-après ne suffit pas, il faut en combiner plusieurs ensemble.

Massage magnétique. — Pour tous les cas, commencer par une magnétisation générale pendant 5 à 10 minutes : passes longitudinales pratiquées très lentement de la tête à l'épigastre, puis de la poitrine jusqu'aux extrémités, pour saturer l'ensemble de l'organisme; ensuite faire des applications et des impositions palmaires sur la partie affectée, pendant le même temps. Procéder ensuite comme il convient pour chaque cas.

Varices peu développées. — Après avoir procédé comme il vient d'être dit, pendant 10 à 20 minutes, faire des effleurages et des pressions très légères de bas en haut, en comprimant doucement les veines pour faire remonter le sang vers le cœur. Applications isonomes si possible ; impositions palmaires, puis avec les doigts dirigés en pointe, et recommencer les pressions en remontant. Passes longitudinales pratiquées de haut en bas sur la partie affectée, puis passes longitudinales et passes à grands courants de la tête aux pieds pour terminer la séance, qui doit durer de 30 à 50 minutes.

Varices très développées, tumeurs variqueuses ; varicocèle. — Après avoir pratiqué les applications et les impositions comme dans le cas précédent, exercer avec la main de très légères pressions dans tous les sens, mais surtout vers le bas, pour faciliter la marche ascendante du sang, puis chercher à dégager les parties voisines par des effleurages et de très légères pressions, en suivant, de bas en haut, les trajets veineux. Agir surtout de cette façon au-dessus de la tumeur pour que le sang qui remplit celle-ci puisse s'écouler. Passes longitudinales de haut en bas sur la partie affectée, puis passes longitudinales et passes à grands courants de la tête aux pieds pour terminer.

Peu à peu l'empâtement disparaît, la tumeur se vide, et avec des séances répétées, on fortifie les tissus, on redonne aux veines toute leur élasticité et la guérison complète se produit.

Ulcères variqueux. — La tâche est beaucoup plus difficile que dans les cas précédents; car la guérison, moins certaine, est dans tous

Digitized by Google

les cas beaucoup plus longue à obtenir. Il faut se contenter de faire des impositions, d'abord avec la face palmaire de la main, puis avec les doigts dirigés en pointes ; et au bout de 10 à 15 minutes, exercer avec le pouce de légères pressions sur les bords de l'ulcère pour le débarrasser de l'engorgement. Pressions en remontant sur le trajet de la veine en partant de quelques centimètres au-dessus de l'ulcère. Passes longitudinales et passes à grands courants, comme dans les cas précédents pour terminer la séance.

Hémorroïdes. — Le siège des hémorroïdes est assez difficile à atteindre. Il faut se contenter d'exciter les régions sacrée et coccygienne de la moelle épinière par application du genou ou du pied gauche, puis par des frictions et des malaxations. Commencer la séance et la terminer comme pour les cas précédents.

Phlébite. — Procéder à peu près comme pour le traitement des varices peu développées. Toutefois, moins de pressions en remontant sur le trajet des veines affectées, et un peu plus d'applications, d'impositions et de passes de haut en bas.

AUTOMAGNÉTISATION. — Dans tous les cas, sauf les hémorroïdes, le malade peut exercer une action bienfaisante en se massant et se magnétisant lui-même comme il est indiqué précédemment. Il pourra guérir tous les cas légers et considérablement améliorer les autres. Séances de 10 à 15 minutes répétées quatre à cinq fois par jour.

AIMANT. — En raison de leur action sur la circulation, l'application des aimants vitalisés peut suffire à la guérison complète des phlébites et des varices peu développées. On obtiendra toujours une amélioration plus ou moins importante dans les cas les plus graves.

Aux jambes, appliquer deux lames magnétiques, tantôt pour calmer, tantôt pour exciter. Pour la varicocèle, appliquer deux lames n° 1, jour et nuit, en les fixant dans un suspensoir bien ajusté. Pour les hémorroïdes, porter durant le jour, un plastron magnétique à trois ou à quatre lames sur la région sacrée pour exciter.

MOYENS AUXILIAIRES. — Pour les hémorroïdes, laver le périnée matin et soir avec de l'eau fraîche magnétisée, soit par le magnétisme humain, soit à l'aide du barreau magnétique. Bains de siège froids et lavements avec huile d'olive également magnétisés. Pour tous les autres cas, lotions, lavages ou compresses avec eau fraîche magnétisée. A l'intérieur, pour modifier la diathèse, boissons magnétisées.

EXEMPLES DE CURES

Dans ma pratique déjà longue, j'eus, un certain nombre de fois, à traiter des phlébites, des tumeurs et ulcères variqueux ; et j'ai toujours obtenu des résultats qui dépassaient mes prévisions.

Je ne relaterai ici aucune observation personnelle, pour citer seulement les résultats obtenus par les autres Maîtres du magnétisme, résultats publiés soit dans les journaux, soit dans les ouvrages spéciaux traitant de la thérapeutique magnétique.

On a rarement recours au magnétiseur pour obtenir la guérison de ces cas, parfois désespérés ; c'est pour cette raison que les observations détaillées sont peu nombreuses.

Dans un tableau récapitulatif des affections qu'il a traités par le magnétisme, publié dans son *Art de mugnétiser*, Lafontaine dit avoir eu à traiter 4 cas de varices plus ou moins graves, et qu'il en a complètement guéri 3. Dans le *Journal du Magnétisme*, publié par du Potet, t. 11, p. 405, on trouve le compte-rendu d'une guérison. Je reproduis en entier les observations suivantes :

I. — Du *Traité du Magnétisme pour la famille*, par Demôle, p. 74.

Mme M. était au lit, atteinte de deux ulcères variqueux à la jambe droite et un à la gauche. Je magnétisai le cœur, puis l'imposition des mains sur les ulcères, ensuite je fis des passes longitudinales ; applications de compresses avec l'eau magnétisée. A la troisième séance elle put se lever et elle vint chez moi à la huitième. Après cinq semaines de traitement elle fut guérie.

II. — Des *Cures magnétiques*, par Wiart, p. 54 ;

J'avais dit à M. Soyez, brasseur, que le magnétisme devait se montrer souvent efficace contre les varices. En conséquence, il fit transporter chez moi, sur une voiture, l'un de ses ouvriers qui depuis trois mois, ne marchait plus qu'avec un embarras extrême. Sa jambe gauche était toute sillonnée de sang. Le pied, prodigieusement gonflé, offrait un

Digitized by Google

volume à peu près double de l'autre. Les soins d'un médecin étaient restés sans résultats.

Des passes exécutées à distance pendant un quart d'heure, débarrassèrent le pied d'une partie considérable de son gonflement. Le malade, affirmant qu'il ne souffrait plus, refusa de remonter sur sa voiture, et retourna chez lui à pied.

Un traitement de huit jours ne lui a laissé de sa pénible affection que ces indices à l'épiderme que le temps seul peut effacer.

III. — Un certificat tiré des *Progrès les plus utiles à réaliser*, par D. Strong, p. 57.

Marseille le 1er janvier 1875.

Je soussigné Bellati, demeurant rue d'Isly, 27, à Marseille, vous expose très humblement sa reconnaissance, pour les soins que vous lui avez prodigués.

Je veux parler de la guérison de mes varices, maladie à jamais terrible et incurable, selon moi et MM. les médecins qui m'ont traités, et par conséquent je ne voulais pas laisser passer cette année mémorable pour moi, car il y avait longtemps que je ne pouvais travailler, sans vous exprimer mes remerciements.

Si vous pouviez comprendre la joie que je ressens depuis ma guérison, vous diriez que c'est avec raison que je vous nomme le sauveur de ma famille.

Recevez Monsieur les plus profonds respects de votre serviteur.

BELLATI, *Chauffeur-mécanicien*.

IV. — Du *Traité de Magnétisme*, par Olivier, p. 365.

Il s'agit d'un malade somnambule que l'auteur traitait pour une gastrite chronique, invétérée. Guéri de celle-ci, il déclara au praticien que sa tâche n'était pas achevée, et qu'il avait encore des varices graves à guérir.

D. — Pourquoi ne m'avoir pas parlé plutôt de cette maladie?

R. — N'en soyez point surpris: il fallait d'abord guérir la gastrite, qui était fort dangereuse à cause de son ancienneté; le moment de parler des varices n'était pas encore venu, je vous les montrerai à mon réveil; vous serez effrayé de leur grosseur; elles m'ont fait exempter de la conscription.

D. — On ne vous avait rien ordonné pour tâcher de vous les guérir?

R. — Pardonnez-moi: les médecins m'ont prescrit, pour prévenir la rupture des veines, de porter jour et nuit des guêtres en peau de chien; fortement lacées depuis le cou de pied jusqu'au pli du genou. Je me conforme à cette ordonnance, qui n'est bonne qu'à prévenir un accident, mais qui ne peut me guérir. Le Magnétisme seul peut me rendre l'usage de mes jambes, et dans deux mois je serai radicalement guéri.

Après son réveil, M. R. me montra ses jambes: j'en fus épouvanté; la plus petite varice était de la grosseur du tube d'une plume.

Le cinquante-cinquième jour de son traitement, il abandonna ses guêtres, et il fut guéri, le jour même qu'il avait désigné, sans avoir pris le plus léger remède.

M. R. était employé dans l'administration des Postes; il fut changé de bureau seulement un après sa guérison, et pendant tout ce temps il a pu se livrer aux exercices violents de son âge. Après son départ, j'ai saisi toutes les occasions d'avoir de ses nouvelles, elles ont toujours été satisfaisantes. J'ignore actuellement ce qu'il est devenu, mais je souhaite que sa guérison ait été définitive et j'en ai la confiance.

V. — Je n'ai pas l'habitude de conserver les lettres ou certificats des guérisons que j'obtiens avec mes aimants vitalisés. Néanmoins, je retrouve la lettre suivante qui a sa place ici.

Lassay, Mayenne, le 13 octobre 1897,

Monsieur Durville,

Je vous envoie ci-joint 5 fr. 50 en timbres-poste montant de l'aimant que vous avez bien voulu m'envoyer à Fort-de-France (Martinique).

Je tiens à vous faire savoir, en vous remerciant, qu'en suivant ponctuellement les conseils que vous m'avez donnés dans l'application de l'aimant, j'ai été parfaitement guéri. La varice, signalée par un médecin contre laquelle il s'est d'ailleurs déclaré incompétent, a disparu au bout de quelques jours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'hommage de mes sentiments respectueux.

JARRY.

Digitized by Google

A travers les horizons inconnus

D'UNE NOUVELLE SCIENCE

La découverte d'un quatrième état de la matière, comporte à elle seule, l'étude nouvelle de tous les phénomènes Bio-chimiques physiologiques connus.

Il y a donc lieu de se demander si l'acte de la respiration n'est pas plus complexe que les physiologistes classiques de nos jours ne l'enseignent.

Cet acte ne se borne pas à un simple phénomène de fixation d'oxygène par le sang, à la faveur de son apport par l'air dans les alvéoles pulmonaires ; et au rejet de ce dernier du résidu acide carbonique.

Je pense que cette fonction est plus complexe et que chaque inspiration favorise l'entrée et la fixation dans le sang d'une quantité, d'un nouvel élément nutritif pour le corps « la matière radiante ».

Cette matière s'introduit-elle dans le poumon, isolée, libre et indépendante des autres gaz ; ou bien a-t-elle pour vecteur l'oxygène ou bien les petites quantités d'oxygène renforcé que contient l'air, et que la science appelle ozone ?

Si l'oxygène est son vecteur normal ; l'ozone doit par sa nature même être plus chargé en matière radiante, et cette nouvelle force nutritive, nous rendrait compte plus naturellement, de l'action bienfaisante curative des stations de montagne ; l'air des hautes altitudes ayant un oxygène plus pur et toujours plus chargé en ozone.

Considérer la matière radiante, comme un nouvel élément, facteur nécessaire à l'alimentation des êtres, c'est expliquer et comprendre d'une façon rationnelle l'action du fluide magnétique, matière radiante, accumulée chez des personnes qui sont en quelque sorte des piles, condensateurs vivants de matière radiante.

Et si, nous rappelant que dans les milieux liquides, dans la mer, il existe des poissons, véritables piles électro-magnétiques pour leur milieu ; pour établir un parallèle entre ce qui se passe dans ces deux milieux, états différents de la matière constitutive de notre globe ; on peut, ce me semble, dire que le magnétiseur est au milieu ambiant aérien, ce qu'est la torpille au milieu marin.

Cette comparaison, qui au premier abord pourrait paraître triviale à ceux qui nous liront, permet au contraire à chacun de bien se rendre compte de ce fait :

Que le pouvoir magnétique développé au point d'être apparent ; est une qualité native, propre à quelques privilégiés seulement, et que de même que dans la mer tous les poissons ne sont pas des torpilles ; sur terre tous les hommes ne peuvent être magnétiseurs.

Cette faculté innée, qui peut évidemment, comme tous les dons et toutes les facultés se développer par l'étude, l'exercice, le recueillement ; n'est encore, je le répète, que l'apanage de quelques-uns.

Elle puise ses deux principales sources, dans l'hérédité d'une part et dans la facilité qu'ont nos organes, par voie héréditaire d'emmagasiner ce nouvel élément nutritif dont je parle : « la matière radiante ».

La voie pulmonaire est-elle la seule porte d'entrée de ce nouvel aliment ?

Tous nos organes jouissent-ils de la même puissance assimilatrice vis-à-vis de ce nouveau facteur vital ?

N'y a-t-il pas dans notre cerveau, un centre plus spécialement chargé de présider à son assimilation et à sa répartition ? N'y a-t-il pas parmi nos organes, un organe inconnu ou connu, chargé de l'accumuler, pour que de là, il s'irradie à travers toutes les fibres de notre organisme ? Ne convient-il pas d'attribuer cette fonction accumulative à l'une de nos glandes nobles, et plus particulièrement au foie, au pancréas, ou à la rate ?

La disparition de notre organisme de ce nouvel élément, soit par défaut d'accumulation, soit par irradiation progressive à travers toute la surface cutanée, soit enfin par irradiation totale subite ; ne peut-elle pas entrer en ligne de compte et nous donner la clef de l'origine et de la fin de bien des maladies et nous expliquer par exemple les morts subites sans lésion ?

Il est évident que tous les corps vivants ou inertes, quels qu'ils soient, sont aptes à emmagasiner de la matière radiante, quelle soit d'origine stellaire, solaire ou terrestre ; mais tous ne sont pas aptes à se l'approprier au même degré de puissance et de pureté.

C'est à la bio-chimie magnétique, qu'il appartient de commencer l'étude de toutes ces questions troublantes pour les savants de nos jours.

C'est aux plus purs, aux plus clairvoyants, aux plus intrépides d'entre eux, qu'il appartient de se joindre aux magnétiseurs, pour poursuivre les études déjà en cours, ou en commencer de nouvelles.

Notre France, nation civilisatrice, génie divin, a l'impérieux devoir de ne pas se laisser devancer dans cette voie par les nations voisines.

Puissent ces quelques considérations, livrées à la publicité, être lues par quelques-uns de nos savants, et les détournant de leurs études dites classiques, leur inspirer la recherche du nouveau, les engager à fouiller dans ce nouvel océan inconnu qu'est la matière radiante.

Ils y seront en bonne compagnie avec les William Crookes, les de Rochas, les Luys, les Narkie-

Digitized by Google

vicz Iodko, les Durville et tant d'autres que je passe, car ma plume n'y suffirait pas.

A l'œuvre donc, nouvelles recrues de cette branche scientifique encore à son aurore, pour la France et pour l'humanité !

Dr A. B. L.

LE MASSAGE ET LE MAGNÉTISME

menacé par les médecins

(*suite*)

Nous n'avons que fort peu de choses à dire pour le moment; où, du moins, nous en aurions trop à dire : l'affaire Mouroux, en instance devant la Cour de cassation, peut être réglée d'un jour à l'autre. Jusque-là, nous devons nous taire. Disons toutefois que les deux syndicats médicaux ayant leur siège à Paris font flèche de tout bois. Ils multiplient les démarches vers les hommes influents qu'ils veulent gagner à leur cause. Ils font banquets sur banquets, auxquels ils invitent les avocats qui nous défendent, les magistrats et tous ceux qui, de près ou de loin, peuvent peser sur les décisions de la justice. Et cela est d'autant plus redoutable, qu'ils mènent leur campagne dans l'ombre, sans même que leurs journaux en parlent ouvertement.

Au sujet de notre *Pétition*, que l'affaire Mouroux soit gagnée ou perdue, la situation des masseurs et des magnétiseurs restera la même. Dans le premier cas, les médecins demanderont au Parlement une modification de la loi ; dans le second, c'est nous qui la demanderons. Donc, dans n'importe quel cas, nous avons besoin d'un grand nombre de signatures. C'est pour cette raison que nous prions instamment tous nos lecteurs de vouloir bien signer et faire signer notre *Pétition* par tous ceux qui, dans leur entourage, peuvent s'intéresser à l'avenir du Massage et du Magnétisme.

C'est le nombre de signatures qui nous permettra d'acquérir notre indépendance, ou tout au moins la reconnaissance de nos droits par un amendement à la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine. Donc, que tous ceux qui pensent que le Massage et le Magnétisme doit avoir droit de cité à côté de la médecine, nous envoient leur signature s'ils ne l'ont pas déjà envoyée.

Souscription Publique

Destinée à couvrir les frais de la Propagande

Nous avons déjà reçu une petite somme, mais il nous en faut considérablement plus pour mener notre campagne à bonne fin. Très prochainement, nous ferons un appel individuel qui nous coûtera fort cher. C'est pour cela que nous prions tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre corporation, de vouloir bien nons envoyer leur obole. Le *Journal du Magnétisme* leur en accusera réception, en leur adressant tous les remerciements du directeur.

Nous avons reçu :

Listes précédentes. 598 fr. 50

M. le Dr Bertrand-Lauze, 20 fr. ; Mme Laur, 10 fr.; M. Boulanger, 10 fr.; M. Baty, 10 fr.; M. Barillié, 5 fr.; M. Lespès, 5 fr.; Mme Tendre, 5 fr.; M. Carrera, 5 fr.; M. Lagüe. 5 fr., M. Courlet, 5 fr.; M. Guillot, 5 fr.; Mme Gros, 5 fr.; M. Schabenberger, 5 fr.; M. Rivière, 5 fr.; M. Grazillier, 5 fr.; M. Thureau, 5 fr.; M. J. Schmoll, 5 fr.; M. Tournier, 5 fr.; M. Lafont, 5 fr.; M. Bérette, 2 fr.; M. Turlure, 2 fr.; Mme Pigrenier, 2 fr.; Mlle Favéreaux, 2 fr.; Mme D..., 2 fr.; M. H..., 2 fr.; M. Morchio, 2 fr.; M. J. B..., 1 fr. 50; M. Otto, 1 fr. 50; M. Rivière, 1 fr. 50; Mlle Marais 1 fr.; M. Théron, 1 fr.; Mme Pichon, 1 fr.; Mme Nusbonn, 50 c.; Mme Fabius, 50 c.

Total au 25 janvier. 745 fr. 50

Tous nos lecteurs serviront utilement notre cause en propageant dans leur entourage la brochure : *Le Massage et le Magnétisme menacés par les Médecins. Le Procès Mouroux à Angers*, excellent ouvrage de 72 pages, dans lequel ils trouveront, résumé, l'état actuel de la question.

Cette brochure tirée à 100,000 exemplaires, est expédiée franco par la *Librairie du Magnétisme* aux conditions suivantes :

100 exemplaires.	7 f.	»
50 —	4	»
25 —	2	25
10 —	1	25
5 —	0	75
1 —	0	20

Pour le Comité de Propagande :
H. Durville.

LE MAGNÉTISME DEVANT LA LOI

Avant d'exposer la situation juridique actuelle du magnétisme, considéré au point de vue curatif, nous ne croyons pas inutile de jeter un coup-d'œil sur la législation ancienne.

Dans l'antiquité, l'exercice de la médecine était libre. Sans remonter au-delà des Grecs, constatons que chez eux la médecine n'était pas l'apanage de quelques-uns, qu'il n'y avait pas une corporation de médecins et, par suite, pas de diplôme.

Platon (République) n'avait pas une opinion bien haute de cet art. Il voulait qu'on fortifiât le corps, non par de médicaments, mais par l'exercice et l'hygiène. Il admettait cependant des remèdes *prompts* et *simples*, pour les maladies accidentelles; quant à celles qui naissent de l'intempérance et des excès, il ne veut pas qu'on leur

Digitized by Google

cherche de remèdes. « Par là, disait-il, se trouvera proscrite cette médecine qui ne sait employer ses efforts que pour multiplier nos souffrances et nous faire mourir plus longtemps ».

Suivant Voltaire, le peuple romain se passa de médecins pendant plus de cinq cents ans. Ceux qui s'introduisirent les premiers dans la société romaine étaient des esclaves grecs.

Restons en France. L'un des plus anciens règlements se trouve dans les lettres patentes de Charles VI (1390) qui prescrivent d'examiner la capacité de ceux qui exercent la médecine et la chirurgie.

Un arrêt du Parlement (12 septembre 1598) fait défense à toutes personnes non approuvées de la Faculté de médecine d'exercer à Paris.

Les médecins et les chirurgiens formèrent deux corporations rivales et qui le plus souvent étaient confondues quant à leurs prérogatives.

Une déclaration du roi (avril 1743) sépara les deux professions. Les médecins devinrent les véritables maitres ; les chirurgiens n'étaient que leurs serviteurs. L'Académie de médecine fut réglementée définitivement en 1748.

La loi du 19 ventôse an II, fit cesser la distinction entre chirurgiens et médecins ; elle créa les officiers de santé. L'Académie de médecine, abolie en 1792, fut rétablie par ordonnance du 20 décembre 1820.

La loi de ventôse an XI édicta des prescriptions pénales contre les non diplômés exerçant la médecine ; mais elle ne définit pas la *médecine*, l'*art medical* ou l'*art de guérir*.

Jusqu'en 1892, la médecine est restée dans un état incertain, quant à l'appréciation juridique des faits d'exercice illégal : nous allons voir que, même depuis la loi du 30 novembre 1892, cet état reste encore incertain, que les tribunaux appliquent la loi de différentes façons et de façons diamétralement opposées. C'est que, il faut le reconnaître, si l'esprit de la loi est large, le texte ne l'est guère ; or, suivant les vues personnelles de tel ou tel tribunal, suivant les plaidoiries plus ou moins habiles des avocats, la loi est interprétée soit dans un sens étroit, soit dans un sens libéral. En ce qui concerne seulement la définition du médicament, en tant qu'il est destiné à guérir une affection, les tribunaux n'ont pas toujours été d'accord.

« La loi, dit Dalloz, en parlant de celle de ventôse, ne veut atteindre que les compositions entrant au corps humain en forme de médicaments ; on ne peut donc considérer comme remèdes les diverses compositions chimiques, hygiéniques, odontalgiques, cosmétiques, alimentaires, ou autres qui ne doivent pas entrer au corps humain en qualité de médicaments, ou qui, si elles sont en même temps susceptibles d'être employées accidentellement en médecine, n'ont pas cependant cette destination d'une manière exclusive ».

La loi de 1892 défend à quiconque n'est pas diplômé d'exercer l'*art de guérir* ; est punissable tout individu qui exerce *habituellement* cet art.

Pour qu'il y ait délit, il faut que le fait soit *habituel*, en un mot, que l'individu se livre à l'exercice de la médecine, qu'il en retire ou non un bénéfice. Mais l'*art de guérir*, encore une fois, est-il défini ?

Nous allons examiner la jurisprudence d'avant la nouvelle loi et la comparer avec la jurisprudence actuelle.

Avant. — Exercer la profession de *bailleul* (art de réduire les luxations) c'est exercer la médecine. Le bailleul ne peut être excusé, jamais ; même sous prétexte qu'il rend service à un indigent (cassation, 1er mars 1844).

L'*oculiste* doit être diplômé ; il ne peut guérir, même gratis (cassation, 20 juillet 1839).

Quant à l'orthopédiste, au lithotritiste, au chirurgien herniaire, la jurisprudence est muette.

Un rebouteur de Longinières fut poursuivi en 1863 devant le tribunal de Neufchâtel, pour *exercice illégal* de la médecine. Deux médecins, MM. Diligence et Ternisien, se portèrent parties civiles. Le rebouteur fut condamné, et les deux médecins obtinrent 25 francs de dommages-intérêts.

Les somnambules étaient considérés *tous* comme des charlatans et étaient condamnés comme de vulgaires escrocs ; le magnétisme n'était pas comme aujourd'hui, pratiqué ni surtout étudié scientifiquement.

Et à ce propos, citons Dalloz :

« De grandes difficultés, dit-il, s'élèvent quand il s'agit d'apprécier la situation légale et l'innocence ou la culpabilité des personnes de bonne foi qui agissent sur les infirmités humaines, par le *magnétisme*, par le *somnambulisme*, par les *inspirations religieuses*. Les hésitations de la justice seraient bien naturelles en présence des doutes de la science elle-même. On sait qu'à plusieurs reprises, la question du magnétisme a été débattue par les médecins ; plusieurs fois déjà elle a occupée solennellement l'Académie de médecine de Paris. Ce corps savant n'a pas encore donné son opinion définitive ; en attendant, les faits se multiplient et donnent lieu à d'intéressantes observations. Jusqu'à ce qu'on ait pu déterminer leur véritable caractère, jusqu'à ce que la science ait discerné ce qui appartient à la nature morale de ce qui appartient à la nature physique, l'intervention des tribunaux doit être pleine de prudence ».

Il y a quelque quarante ans, que ces lignes ont été écrites, et elles sont encore pleines d'actualités ! Dalloz, le profond et savant jurisconsulte, dont l'opinion fait autorité, donne la note juste et vraie. Mais si l'Académie n'a pas encore *officiellement*, *coram populo*, reconnu le magnétisme, presque tous les médecins qui, eux, sont des savants officiels sortant de l'Académie, le reconnaissent

Digitized by Google

tout bas, le proclament quelquefois tout haut. Si donc les tribunaux devaient se montrer circonspects au temps où parlait Dalloz, à plus forte raison doivent-ils l'être aujourd'hui.

Depuis. — Comme jurisprudence depuis la loi de 1892, nous n'avons retenu que : 1° le jugement du tribunal correctionnel de la Flèche (4 juillet 1894) qui relaxe M. Boizard, inculpé d'exercice illégal : « Attendu, dit le jugement, que vainement on soutiendrait dans l'espèce que Boizard a prescrit des médicaments et est ainsi sorti de son rôle de magnétiseur, qu'il est, en effet, impossible de considérer comme médicaments des infusions anodines de menthe et de tilleul ; qu'il est évident que ce fait seul ne tomberait pas sous le coup de la loi ; que l'emploi du magnétisme n'étant pas davantage punissable, la réunion de ces deux actes licites ne peut pas constituer un délit... ». Jugement confirmé par la Cour d'Angers, le 10 août 1894.

2° Jugement du Tribunal du Mans (18 mai 1894), qui condamne la *Veuve Blin* : « Attendu, est-il dit que la dame Blin a exercé illégalement la médecine en faisant des passes magnétiques... ; attendu que, bien que la *prévenue n'ordonnât aucun médicament*, elle exerçait manifestement l'art de guérir... »

Il est vrai que la Cour d'Angers a réformé ce jugement (arrêt du 28 juin 1894) en se basant toujours sur ce que les pratiques magnétiques ne constituent pas un traitement.

3° Jugement du tribunal d'Angers (affaire Mouroux) et arrêt de la Cour de cette ville (4 juin 1897) que les lecteurs connaissent. — Adoption des mêmes motifs.

4° Jugement du Tribunal de Lille (8 juillet 1897) qui condamne Laigneaux : « Attendu, est-il dit, qu'aux termes de l'art. 16 de la loi du 30 novembre 1892, exerce illégalement la médecine, toute personne qui, non munie d'un diplôme de docteur en médecine, etc., prend part habituellement ou par une direction suivie au traitement des maladies... ; attendu que cette disposition est *absolue*, qu'elle frappe, par la généralité de ses termes, et abstraction faite du mode de traitement pratiqué, tout exercice de l'art de guérir. »

La Cour de Douai, saisie par l'appel qui a été interjeté, n'a pas encore statué ; elle attend, croyons-nous, que la Cour de Cassation se soit prononcée sur le pourvoi formé par le syndicat des médecins d'Angers, contre l'arrêt précité du 4 juin 1897.

Voilà donc la jurisprudence incertaine. Ici, quelques réflexions vont jeter un peu de lumière sur le fond de la question telle qu'elle est comprise par les tribunaux.

La Cour d'Angers, dans son premier arrêt (28 juin 1894. Aff. Blin) ainsi que le tribunal de la Flèche, considérait le traitement magnétique comme purement *illusoire* et par suite sans effet. Cela ressort des *considérants* qu'on pourra lire dans le texte. Par suite, exercer un traitement *imaginaire, sans efficacité*, alors qu'il n'est prescrit aucun *médicament*, n'est pas faire de la médecine ; on pourrait seulement condamner l'*escroc*, c'est-à-dire celui qui sciemment fait croire à un pouvoir imaginaire ; or, ce n'était pas le cas des prévenus qui étaient de bonne foi.

Le tribunal du Mans et celui de Lille, au contraire, pensent que le traitement magnétique n'est pas un vain simulacre, qu'il peut avoir une efficacité ; voilà pourquoi, ils ont condamné. Comprend-on ?

Si vous guérissez réellement, magnétiseurs, vous serez punis, parce que vous n'êtes pas docteurs ; si vous ne guérissez pas, on vous dédaigne parce que vous ne portez pas ombrage aux docteurs ; c'est du moins le sens qu'il faut donner à ces diverses décisions.

Le législateur qui a fabriqué cette loi incohérente de 1892 avait un peu l'opinion des tribunaux d'Angers et de La Flèche. Vous demandiez, magnétiseurs, un texte précis ; on vous a répondu que c'était inutile, votre art ne pouvant être confondu avec l'autre, le *grand art* de guérir qui est l'apanage des médecins, des seuls, des vrais, des diplômés. On vous a dit : Oh ! vous pouvez continuer ; allez ; nous ne voyons pas de mal à ce que vous exerciez votre petit métier, bien inoffensif, bien anodin. Nous ne nous occupons pas de vous ; vous ne comptez pas. Le magnétisme ? Peuh ! Qu'est-ce que cela ?

— Or, voici que le magnétisme est pris au sérieux par les médecins mêmes qui ne voient dans cette pratique qu'une concurrence, un exercice illégal de cette médecine qu'ils tiennent à exercer *seuls*, à l'exclusion de qui que ce soit. — Nous savons bien que vous guérissez, disent-ils ; hélas ! nous le constatons bien malgré nous ; mais nous nous y opposons et nous avons le droit de nous y opposer, parce que nous avons un parchemin, que nous avons traîné nos guêtres pendant quatre, cinq, dix ans, dans les amphithéâtres, dans les écoles... ; Nous savons bien que ce n'est pas une raison pour que nous soyons tous des praticiens sérieux, instruits, dévoués ; mais là n'est pas la question ; nous avons un diplôme qui nous coûte cher, et nous voulons qu'il nous serve ; dûssent tous les humains mourir sous nos coups, il en sera ainsi, parce que nous le voulons...

Car le fond de leur défense est celui-là et pas autre. Tous les autres arguments sont *à côté ;* ils ne servent qu'à piper les badauds ; les gens sensés et qui ont *vu* savent à quoi s'en tenir.

On a vu combien la loi de 1892 offre d'obscurité, ou plutôt de lacunes. Lacunes, certainement, puisqu'elle est interprétée diversement. Si la loi avait dit *expressément* : « L'art de guérir consiste

Digitized by Google

à prescrire des remèdes ou à traiter par l'administration des médicaments », les magnétiseurs n'eussent pas été inquiétés. Il est vrai que la formule ainsi présentée eût été singulièrement fausse. Car on guérit le plus souvent sans prendre de remèdes, au grand dam des médecins et surtout des pharmaciens. — Mais enfin si le magnétisme avait été pris au sérieux, la loi en eût parlé et il eût été ajouté un article à son sujet. Cela n'a pas été fait ; nous avons donc raison de dire qu'il y a une lacune, et cette lacune, il faut la combler.

A supposer que la Cour suprême se déclare contre les magnétiseurs, qu'elle les considère comme exerçant illégalement la médecine, il faudra de toute nécessité provoquer une loi ou un amendement à la loi de 1892, amendement qui visera spécialement l'*exercice de l'art de guérir par le magnétisme*.

Que les médecins ne viennent pas dire : il n'y a que les docteurs qui aient le droit, qui puissent avoir le droit de guérir — Eux seuls en sont capables, eux seuls offrent des garanties. — S'ils disaient cela, puisque de leur aveu même le magnétisme est curatif, ils devraient immédiatement se mettre à l'étude et s'instruire dans la pratique magnétique ; en un mot, le magnétisme devrait être enseigné dans les Facultés. Dans le cas contraire, leur opposition n'est pas soutenable.

Si donc le magnétisme devient une partie de la médecine, et qu'on tienne absolument à délivrer des brevets aux magnétiseurs (la France est le pays des *brevetomanes*) que seuls ceux qui seront brevetés aient le droit de magnétiser ; nous le voulons bien, puisqu'il faut sacrifier à la manie brevetomane. Et alors, puisqu'il existe des écoles de magnétisme, reconnues par l'Etat, les diplômes délivrés par ces écoles doivent constituer un titre suffisant pour ceux qui veulent exercer l'art de guérir *par les procédés magnétiques*.

La nouvelle loi ne devra donc que consacrer un fait accompli.

Mais attendons-nous à une levée de boucliers de la part de la sacro-sainte phalange médicale. A l'exemple des habitants d'Ephèse, oseront-ils se dresser devant nous et nous dire :

« Si parmi vous quelqu'un veut exceller ou trouver un nouvel art, qu'il soit banni, qu'il aille porter ailleurs sa supériorité et ses lumières. »

Au fond, c'est bien leur pensée. L'opinion publique les laissera-t-elle faire ?

ALBAN DUBET.

ACTION MÉCANIQUE

DE

L'AGENT MAGNÉTIQUE

Fin

(*Voir le commencement dans les numéros 16 et 18.*)

Parallèles et Conclusion

Rétrécissons notre cadre, résumons-nous, en laissant de côté tout ce qui est moins essentiel. Nous apercevons une force inconnue, qui se révèle chez les sensitifs, mais seulement chez eux, et qui paraît faire complètement défaut aux non-sensitifs. En vertu de cette force, les bouts des doigts, dans deux mains opposées, s'attirent mutuellement, d'un mouvement très doux. Cette attraction ou répulsion subsiste de la part des doigts et des mains, à l'égard des plantes, des cristaux, des aimants (particulièrement de leurs pôles), à l'égard de la lumière solaire ou lunaire, à l'égard même des substances amorphes. Elle se révèle comme attractive, quand on approche des objets odiques en hétéronome ; comme répulsive, quand on réunit des isonomes. — Si l'on met cette force à l'épreuve en livrant aux doigts des cristaux ou autres objets que l'on fourre entre eux, elle détermine, quel que soit l'individu, des rotations visibles de ces objets, dans un sens déterminé. Les place-t-on au bout des doigts, les résultats s'accusent avec une telle énergie que les barreaux aimantés, en équilibre sur ces doigts, sont comme domptés, contraints de diriger vers le Sud leur pôle nord, qui devrait tourner au Nord. — Elle s'accroît par la réunion de plusieurs de ses sources ; elle émane plus abondante des haut-sensitifs. — On peut, au moyen d'obstacles odiques, en accroître l'importance au point de produire des malaises, des défaillances et des crampes. — Ses manifestations extérieures sont affaiblies par tout ce qui restreint l'expansion de l'od, par l'opposition par exemple de pôles hétéronomes, absolument comme c'était le cas avec le pendule. Ici comme là elle a les mêmes effets, excitateurs ou modérateurs du mouvement ; ces effets ne sont pas continus, mais se composent d'une succession d'à-coups. — Cette force s'échappe de préférence par les arêtes vives et les pointes, avec, dans l'air ambiant, dégagement de Lohée au jour, et, dans les ténèbres, production de lumière odique. — Elle se communique par le contact et même par simple approche ; elle est conductible à travers les corps solides ou fluides. — L'emmagasiner, produire les rotations, c'est agir en soretique, d'une façon préjudiciable à la santé, exactement comme avec les contre-passes odiques. Bref, de ce parallèle il résulte clairement : que force de rotation et od découlent d'un seul et même principe, tout comme c'était le cas pour le

Digitized by Google

pendule; que leurs effets sont soumis aux mêmes lois; qu'en un mot ces deux forces se confondent et se révèlent identiques.

De Reichenbach.

LUCIDITÉ SOMNAMBULIQUE

La lucidité somnambulique, dans ses manifestations les plus ordinatres, n'est pas rare; et l'on rencontre assez souvent des *sujets* lisant à proximité sans le secours des yeux; mais la lecture à distance est chose beaucoup plus rare. Ce dernier fait vient d'être constaté dans des *conditions scientifiques* donnant toutes garanties, par un observateur dont la bonne foi ne saurait être mise en doute: M. le docteur Grasset, qui en a transmis la relation en ces termes à la *Semaine médicale* de Paris, d'où il fait le tour de la presse.

Le territoire psychique des sciences médicales contient encore des terres ignorées, ou tout au moins mal connues. La lecture à travers les corps opaques ou « clairvoyance » me paraît être de ce nombre.

Beaucoup ont vu ou lu des faits troublants; la plupart se sentent dans un état d'âme accessible à la démonstration, mais la démonstration n'est pas faite; la chose n'est pas scientifiquement établie et acquise.

Aussi, quand mon distingué confrère M. le docteur Ferroul (de Narbonne), m'a conté, le 26 octobre dernier, jour où nous avons eu l'occasion de nous trouver ensemble, les résultats extraordinaires qu'il obtient avec un « sujet » merveilleux (une jeune femme), j'ai accepté avec empressement l'offre qu'il a bien voulu me faire d'organiser à l'aide de ce sujet une expérience aussi scientifique que possible.

Le docteur Ferroul m'autorisant à prendre contre lui toutes les précautions que je jngerais utiles, et moi-même tenant à faire l'expérience aussi simple que possible pour la rendre plus concluante, j'ai écarté le problème — également intéressant et non encore résolu — de la suggestion mentale et de la lecture des pensées. Je n'ai retenu que le problème de la *lecture à travers les corps opaques* et nous avons institué l'expérience que je vais relater et dont le succès m'a, je l'avoue, absolument stupéfié.

Rentré de Narbonne à Montpellier et n'ayant rien communiqué du détail de mes intentions à M. Ferroul, qui restait à Narbonne avec son sujet, j'ai écrit sur une demi-feuille de papier à lettres les mots suivants:

Le ciel profond reflète en étoiles nos larmes;
Car nous pleurons, le soir de nous sentir trop vivre.

Au-dessous, sur une ligne, trois mots: russe, allemand et grec, et enfin une quatrième ligne

Montpellier, 28 octobre 1897

Ce papier, plié en deux, (l'écriture en dedans), a été complètement enveloppé dans une feuille de papier d'étain (papier de chocolat) repliée sur les bords Le tout a été glissé dans une enveloppe ordinaire, de deuil, qui a été fermée à la gomme.

Puis, comme M. Ferroul m'avait prévenu que la ficelle gênait parfois son sujet pour lire, j'ai passé une épingle anglaise qui, après avoir pénétré dans l'enveloppe, en est ressortie, formant ainsi verrou. Enfin, j'ai noyé cette épingle dans un vaste cachet de cire noire sur lequel j'ai mis, comme empreinte, des armoiries de famille (cachet personnel).

A ce pli cacheté j'ai joint ma carte, avec un mot: j'ai mis le tout dans une grande enveloppe et l'ai expédié par la poste (le 28 octobre) au docteur Ferroul, à Narbonne.

Le 30 octobre au matin, j'ai reçu la lettre suivante de mon confrère:

Mon cher maître,

Quand votre pli m'est arrivé ce matin, je n'avais pas mon sujet sous la main. J'ai ouvert la première enveloppe contenant le pli; j'y ai trouvé votre carte.

Obligé de faire mes visites, je me proposais de faire venir mon sujet vers les quatre heures chez moi, et je suis passé chez lui pour le prévenir.

Ayant appris ce que je voulais, il m'a proposé de faire sa lecture immédiatement.

Votre pli au cachet noir était déposé dans la grande enveloppe sur mon bureau, et le domicile de mon sujet est distant du mien de 300 mètres au minimum.

Appuyés tous deux sur le bord d'une table, j'ai passé ma main sur les yeux de mon sujet et voici ce qu'il m'a dit, sans avoir vu votre pli:

— Tu as déchiré l'enveloppe.

— Oui, mais la lettre à lire est dedans, sous une autre enveloppe close.

— Celle-là du grand cachet noir?

— Oui. Lis.

— Il y a du papier d'argent... Voici ce qu'il y a.

» *Le ciel profond reflète en étoiles nos larmes, car nous pleurons, le soir, de nous sentir vivre.*

» Puis il y a des lettres comme ça (elle me montre le bout de son doigt, un centimètre à peu près): D. E. K...

» Puis un petit nom que je ne sais pas (dans quel sens faut-il prendre le mot petit?)...

» Puis: *Montpellier, 28 octobre 1897.* »

Voilà, cher maître, le compte-rendu de l'expérience que je vous ai promise.

Elle a duré une minute et demie au plus.

Je vous renvoie immédiatement votre pli avec ma lettre.

Votre bien dévoué

Dr Ferroul.

Narbonne, 29 octobre 1897.

On comprendra mon étonnement à la lecture de cette lettre.

Digitized by Google

Mon pli cacheté revenait intact; il ne paraissait pas possible d'admettre qu'il eût été violé, et cependant le sujet l'avait lu comme s'il n'y avait eu ni cire, ni épingle, ni enveloppe, ni papier d'argent.

Il avait vu le papier d'argent — je n'avais pas du tout parlé de cette précaution possible dans ma conversation avec le docteur Ferroul; — il avait lu les deux vers, sans reconnaître des vers, en disant *le* soir au lieu de *ce* soir, et en passant le mot *trop*, mais cela est insignifiant.

Il avait vu les lettres russes, avait vu qu'elles étaient plus grandes que les autres et en avait dessiné trois de son mieux; il avait lu le mot allemand ou le mot grec (un des deux seulement) sans le comprendre et en disant qu'il était petit (en caractères petits, par rapport au mot russe); enfin il avait lu la date,

Le succès était complet: c'est bien, ce me semble, de la lecture à travers les corps opaques, en prenant le mot *opaques* non seulement dans son sens ancien et vulgaire, mais encore dans le sens scientifique nouveau que lui a donné la découverte des rayons X.

Il y a même là plus que la lecture à travers les corps opaques: il y a la lecture à distance, puisque le sujet a lu de chez lui le pli resté chez M. Ferroul, les deux domiciles étant distants d'au moins 300 mètres.

Seulement, je reconnais que cette partie est moins scientifiquement établie que l'autre, parce que le fait n'est prouvé que par l'affirmation du docteur, affirmation dans laquelle j'ai personnellement, je me hâte de le dire, la plus absolue confiance, mais qui n'a pas la force d'une démonstration scientifique, puisqu'il m'a autorisé lui-même à agir comme si je me méfiais de lui et à le traiter en quelque sorte comme on traiterait un vulgaire barnum.

Mais la lecture à travers les corps opaques est à l'abri de cette objection. Le docteur Ferroul n'est pas plus intervenu dans l'expérience que le facteur de la poste, ou du moins il ne connaissait pas plus que lui le contenu du pli cacheté: il ne peut donc être question ni d'imprudence de sa part, de communication inconsciente, ni même de suggestion mentale ou de lecture de la pensée. Le contenu du pli n'était connu que de moi seul, qui me trouvais à Montpellier, c'est-à-dire à 100 kilomètres de Narbonne où avait lieu l'expérience.

Donc, cette expérience ne peut vouloir établir que la lecture à travers les corps opaques; mais la possibilité de cette « clairvoyance », elle me paraît l'établir scientifiquement.

J'ai porté le pli cacheté, encore intact, le 29 novembre, à la séance de l'Académie des Sciences et lettres de Montpellier. J'ai raconté l'expérience, fait constater par mes collègues l'intégrité de l'enveloppe, puis je l'ai ouverte en séance.

Par un trou pratiqué avec la pointe des ciseaux au milieu de l'enveloppe, sur la face opposée au cachet, j'en fait quatre incisions dirigées vers les quatre angles et ai rabattu les quatre triangles ainsi formés. Le contenu adhérait légèrement à l'épingle par le papier d'argent. On n'a constaté aucune effraction des bords de l'enveloppe vue par l'intérieur.

L'Académie a nommé une Commission pour faire une nouvelle expérience si le docteur Ferroul y consent, les envoyeurs ne devant pas connaître le contenu de la nouvelle enveloppe et devant aller à Narbonne la porter eux-mêmes, sans la confier à personne à aucun moment.

Dr Grasset,
Professeur de Clinique médicale à la Faculté de Montpellier.

La vision sans le secours des yeux, que l'on obtient s ul à seul dans le silence du cabinet, ne se produit jamais devant les commissions des corps savants réunies pour la constater. C'est qu'il faut, pour la production de ce phénomène, réunir des conditions physiques et morales spéciales afin de ne pas *agir* sur le sujet qui est impressionnable à l'excès, ne pas le troubler et lui laisser intactes toutes ses facultés. Or, l'incrédulité, le doute, la suspicion des commissaires qui, généralement, cherchent un truc à dévoiler; et, dans tous les cas, se méfient outre mesure pour ne pas être trompés, les met dans un certain état d'activité dans lequel ils *rayonnent* autour d'eux, même à une certaine distance, l'état de leur personnalité, et ce mode d'activité impressionne toujours péuiblement le sujet, le distrait et le met bientôt dans l'impossibilité de voir.

Ce fait vient encore d'être constaté. L'Académie des Sciences, lettres et arts de Montpellier envoya à Narbonne une Commission de trois membres portant deux nouveaux plis cachetés pour une nouvelle épreuve qui devait avoir lieu sous leurs yeux. Le sujet se prêta apparemment de bonne grâce à l'expérience; mais, bientôt, une sorte d'énervement s'empara d'elle qui paralysa son étonnante faculté. Elle ne vit rien; et les commissaires reprirent alors le chemin de Montpellier, *munis* de la déception à laquelle ils s'attendaient probablement. Le contraire nous eut étonné, car les conditions indispensables à la production du phénomène n'étaient pas réunies.

Dans tous les cas, nous devons savoir gré au savant professeur qui, d'abord, n'a pas craint de braver le ridicule en faisant connaître un fait extraordinaire qui lui paraissait suffisamment prouvé; ensuite au risque d'un échec, de le faire contrôler par une commission de savants nommés à cet effet.

H. D.

EFFLUVES MAGNÉTIQUES

Je profite de la trêve des confiseurs pour m'évader de la politique et m'occuper du magnétisme animal. Il y a longtemps qu'on discourt sur la matière. Depuis Mesmer, Cagliostro et le marquis

Digitized by Google

de Puységur, la question est pendante, et il faut se résoudre à ce que de temps à autre nous en entendions parler. Le magnétisme animal a des allures douteuses d'aventurier, et je n'apprendrai rien à personne en disant qu'il est ordinairement très mal noté par les savants, et très peu en odeur de sainteté dans les académies. Le problème qu'il soulève est au même point que quand il s'est posé pour la première fois. On n'y comprend pas davantage aujourd'hui qu'hier. Pour l'opinion en général, c'est une autre bouteille à encre dans laquelle personne ne voit goutte.

Et pourtant; quelques-uns du moins des partisans en magnétisme animal prennent depuis quelque temps des airs de triomphe ; ils tiennent à qui veut les entendre à peu près ce langage : « Le temps des magnétiseurs comme Lafontaine et Cumberland, qui couraient le monde en donnant des représentations à bénéfice est passé. Ils ont pu être utiles à la cause, en attirant sur elle l'attention du public, mais ils l'ont, d'autre part, bien mal servie sans s'en douter, en se mettant sur la même ligne que les prestidigitateurs, ou les escamoteurs qui montrent le décapité parlant ou la malle mystérieuse.

Ce n'est pas ainsi que le magnétisme animal fera son chemin dans le monde. Il doit être traité comme un problème de physique et de physiologie et étudié, par des expériences précises et patientes dans le laboratoire. Tant que des « sujets » magnétisés juraient leurs grands dieux qu'ils voyaient sortir du corps de leurs magnétiseurs des effluves bleus ou rouge-orange, il était permis d'accueillir leurs déclarations avec quelque défiance, et c'est ce qu'on faisait habituellement, car le moyen de vérifier de si étranges assertions? Mais voici que depuis deux ou trois ans surtout, on est en train de découvrir non pas seulement un moyen, mais des moyens de constatation positive, objective, physique.

« Nous avons déjà des résultats scientifiques qui sont une base solide, et le jour n'est peut-être plus très éloigné où l'on en aura définitivement le cœur net. » Ce serait bien curieux tout de même, si l'on nous donnait des preuves ! Or, voyez et jugez ce que l'on nous enseigne.

Notons d'abord, s'il vous plaît, que ceux qui tiennent le langage que nous allons analyser, sont des savants véritables, et non des moindres. C'est l'illustre docteur Lys, que la science vient de perdre récemment ; c'est M. de Rochas, administrateur de l'Ecole polytechnique ; ce sont les docteurs David et Charles Brandt qui suivent en disciples indépendants et originaux la route tracée par le docteur Luys : ils ont entrepris d'ingénieuses expériences pour photographier les effluves sortant de l'extrémité des doigts, en impressionnant par un contact délicat une plaque sensible ; et malgré les objections du docteur Guebhard, qui affirme que toute pression d'objets quelconques sur la gélatine de la plaque peut produire des images bizarres de radiations filamenteuses, les expériences de M. Brandt semblent bien prouver qu'il y a effectivement émission d'effluves. C'est déjà là un résultat qui n'est pas à dédaigner.

Lorsque des phénomènes physiques ou organiques ont pu être enregistrés par une plaque photographique, il est bien difficile de nier leur existence.

Mais voici que la vraisemblance s'accroît encore en faveur de l'hypothèse des magnétiseurs, grâce à des expériences annuelles que M. Gasc-Desfossés vient de faire et qu'il reproduit dans un volume qui a pour titre : *Magnétisme Vital.* Un appareil physique, bien connu, un galvanomètre construit il y a plusieurs années par Ruhmkorff, sur les indications d'un amateur instruit et curieux de telles recherches, M. de Puyfontaine, enregistre des courants issus des mains prises en communication avec l'appareil par des manettes métalliques et des fils de cuivre isolés. Il faut dire que ce valganomètre, fait d'ailleurs comme tous les autres, a une sensibilié spéciale,

Tandis que le fil de cuivre enroulé sur le cadre des galvanomètres ordinaires a environ trois cents mètres de long, le galvanomètre dont il s'agit, a un fil en argent (ce métal étant plus conducteur que le cuivre), dont la longueur est de quatre-vingts millimètres. Il signale avec une parfaite précision les courants qui partent des mains de l'opérateur, pour arriver à l'aiguille de son cadran.

Ce qui est très particulier ici et très important à établir, pour l'hypothèse du fluide, c'est la possibilité pour la volonté, avec une habitude et un entraînement suffisants, de diriger le sens des courants et de régler l'intensité. M. de Puyfontaine peut fixer l'aiguille du galvanomètre sur telle ou telle division du cercle gradué à la demande du spectateur, en réglant par sa volonté, le débit de courant qui sort de ses mains.

Le fait est à souligner. Si en effet il est possible de produire à son gré de tels résultats, il n'est plus inadmissible que les magnétiseurs exercent sur leurs sujets telle ou telle action à leur guise. Et il n'y a pas moyen d'alléguer que le galvanomètre nous en conte et a entrepris de mystifier ceux que la curiosité peut pousser à l'interviewer. Ce qu'il y a de certain, si les expériences vues ou faites par M. Gasc-Desfosses sont exactes, c'est qu'un appareil physique n'a aucun intérêt à ne pas nous dire toute la vérité et rien que la vérité. Les objections qu'on a souvent répétées contre la véracité des « sujets » tombent donc ici et n'ont plus raison d'être.

Sans doute la crédulité aveugle en matière de science est un obstacle à ses progrès, parce

Digitized by Google

qu'elle est un encouragement à s'aventurer dans des voies fausses où elle ne peut rencontrer que déceptions et désillusions; mais d'autre part la résistance systématique à admettre des faits sous prétexte qu'ils sont inexplicables par les lois connues de la nature, ne lui est pas moins préjudiciable, et n'est pas moins en contradiction avec le vértitable esprit scientifique.

On objecte que l'émission d'effluves magnétiques par l'organisme est une hypothèse qui ne s'explique pas par les lois de la nature. Si détestable qu'elle soit, cette objection n'en est pas moins fréquemment répétée par presque tous les savants contre toute innovation scientifique. On croit généralement que tous les savants sont des hommes qui guettent anxieusement, et accueillent avec des transports de joie les découvertes, quand ils n'en apportent pas eux-mêmes, après s'être consumés en de longues veilles. C'est une grande erreur.

Il n'est pas d'hommes au monde qui aiment davantage vivre tranquilles, doucement bercés par les théories admises et coulant l'existence avec quiétude dans une atmosphère de routine intellectuelle. En voici des preuves historiques. L'histoire est comme les galvanomètres, elle ne se trompe pas quand elle est bien faite. Lorsque Stephenson communiqua aux savants de son temps, son projet de locomotive, les plus bienveillants pour le grand homme essayèrent de lui prouver par A + B, chiffres en mains, que c'était une entreprise folle, puisqu'elle ferait tout au plus douze milles (trois lieues) à l'heure et encore ! Lorsque la proposition fut faite pour la première fois à la Société royale d'éclairer Londres par le gaz, Davy, oui Davy, l'inventeur de la merveilleuse lampe des mineurs, ne put retenir un long éclat de rire.

Ces exemples montrent qu'on doit être très prudent avant de nier même en matière de magnétisme animal. Si les plaques photographiques redroduisent les images d'effluves sortant des corps vivants, si les galvanomètres sont réellement capables d'apporter un témoignage véridique, il faudra bien en prendre son parti. Après tout, ce n'est pas si extranaturel que ça en a l'air, qu'il y ait de l'électricité dans les organismes, comme il y a de la chaleur. M. Gasc-Destossés a eu raison de prendre pour devise et pour épigraphe de son intéressant livre, ce mot d'Arago : « Celui qui, en dehors des mathématiques pures, prononce le mot *impossible*, manque de prudence.»

(*Eclair*, 10 janvier).

G. GERVILLE-RÉACHE.

REVUE DES LIVRES NOUVEAUX (1)

Le Congrès de l'Humanité, par AMO et MARIUS DECRESPE. In-18 de 378 pages. Prix : 3 fr. 50.

Je l'ai parcouru ou plutôt, je l'ai lu avidement. Ce n'est pas un livre, c'est le *Biblion*, que chacun devrait avoir sous son chevet, pour le lire le soir, avant de s'endormir.

Il vous berce, il vous console, il vous transporte dans le monde idéal de l'Humanité transfigurée. On vit dans le futur, hors du temps qui fuit; la pensée se fixe sur l'Idée, elle l'étreint et se confond avec elle.

Quelle est donc cette Idée? C'est Dieu, c'est l'Humanité divinisée, c'est le Père qui rayonne le Fils, c'est l'Esprit-Saint qui embrasse de son amour tout ce qui vit en lui, c'est-à-dire les mondes, les peuples, les individus.

C'est l'Essence-pure qui pénètre en chacun de nous et que nous pouvons parvenir à *sentir* par l'élévation de nos pensées, par la pratique des vertus, par le dévouement constant envers nos semblables, par l'abnégation, par le sacrifice. C'est par le sacrifice, par l'oubli du *moi* que nous arriverons à l'Identification avec cette Essence.

« L'Amour et l'Unité sont une même chose à mes yeux; c'est la plus haute expression du Divin.

« L'expansion du rayonnement est la grande caractéristique de l'Amour.»

C'est, en effet, dans l'amour qu'on perçoit l'Un. Il harmonise, il unit ou plutôt, il est lui-même l'Harmonie et l'Union.

Amo défend toutes les doctrines; il est avec ceux qui veulent le progrès sous toutes ses formes. Il est Spirite avec les Spirites, Théosophe avec les Théosophes, Occultiste avec les Occultistes, Magnetiste avec les Magnetiseurs. C'est quela vérité, bien qu'étant une, se trouve répandue, comme l'amour même, dans l'Humanité entière.

« Je reconnais au Spiritisme, dit-il, un rôle fondamental et prééminent pour le temps que nous allons traverser. La seule voie me paraît la démonstration publique, officielle, de l'immortalité de l'âme, par les faits spirites, qui en permettent aujourd'hui la preuve scientifique ».

Voilà, en effet, ce qu'il faut à la masse : la preuve scientifique. Elle est faite sans doute ; mais cela ne suffit pas; il faut qu'elle soit proclamée, annoncée partout; il faut forcer la porte des Académies, il le faut, il le faut. Il faut bien l'avouer, tant que la science officielle ne consacrera pas cette preuve, le peuple restera sceptique.

Le peuple ne pense pas ; il subit les influences de ceux qui le dirigent. Chose étrange pour ceux

1) Les ouvrages dont deux exemplaires sont déposés au bureau du Journal sont étudiés et analysés. Ceux dont on ne remet qu'un exemplaire sont seulement annonces.

A titre de commission, la *Librairie du Magnétisme*, envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, franco dans toutes l'Union postale, au prix marqué par les éditeurs.

Digitized by Google

qui ne réfléchissent pas! Ce peuple souverain (?) est l'Etre suggestible par excellence. Ce peuple qui rit de tout, pleurera de tout, pour peu qu'on pleure devant lui. Ce peuple qui raille la science et les savants, même officiels, s'inclinera devant la science officielle.

Il est bien certain toutefois que si les savants persistent à ne pas voir et à ne pas entendre, la Vérité ne sera pas moins la Vérité et qu'elle sera reconnue un jour par tous. Ce n'est qu'une question de temps. A nous est dévolue la mission de hâter le moment où les peuples éblouis pourront enfin la contempler. Autant de jours perdus, autant de jours de souffrance.

« La science, dit Amo, marche à grands pas. La Religion marchera aussi et la Terre future connaîtra la Religion universelle démontrée par la Science-Une, la Science-Synthèse qui recevra, d'autre part, du Spiritualisme rationnel, ses plus fécondes inspirations.

« Il n'y a, d'ailleurs, que deux sortes de culte : celui de la Force et celui de l'Amour. Le premier dure encore...

« La Religion définitive, pure, est celle de l'Amour, c'est la religion chrétienne, religion de l'Unité, telle qu'elle fut voulue par Jésus, car l'Amour est le *tout* de l'homme.

« L'Amour, c'est donc l'Etre même, et la religion de l'Amour, qui est un appel à l'Unification, à l'harmonisation parfaite de la Vie et de l'Esprit, est bien la *Religion Universelle*, totale, imperfectible. Mais ce qui est perfectible, c'est notre conception de l'amour... ».

Ici une belle page sur la manière de comprendre et de pratiquer l'Amour.

Enfin, le livre se termine par ce vœu que tous nous répétons comme le hosanna de l'humanité :

Que tous les êtres soient heureux!

Qu'ils soient tous UN!

ALBAN DUBET.

Les Renaissances de l'Ame. par L. D'ERVIEUX. In-18 de XVII-414 pages. Prix ; 3 fr. 50.

« Je n'ai jamais désiré que le Bien, j'espère ne m'être pas trompé en donnant au public: *Les Renaissances de l'Ame.* » C'est par cette affirmation si touchante que Mlle d'Ervieux commence ce livre qui résume le credo de sa foi, celui de ses espérances et celui de cette immense bonté qui domine les moindres actes de sa vie et rayonne autour d'elle.

J'ai lu ces pages un soir que je m'exprimais à moi-même, faut-il vous l'avouer, le regret d'avoir cru à l'amitié ; un soir que, soumis à cette influence de l'amertume qui vous enveloppe comme un voile, l'intelligence confond le bien avec l'ironie et le cœur le confond avec les dérisions du sort ; c'est alors que l'on se laisse obséder par cette erreur douloureuse qui vous fait prendre les choses pour les principes, et, parce qu'un homme a trompé l'amitié, vous conduit à croire qu'aucun homme soit capable d'amitié.

Ceux qui connaissent Zrileus comprennent ce qu'il veut dire.

C'est au milieu de ces réflexions que vinrent me saisir les charmantes pages du livre de Mlle d'Ervieux.

Que m'apprenait donc ce livre? Oh! la belle chose : « Ce qui *est*, ce qui *s'est fait*, me disait-il, peut et doit matériellement laisser un passage dans l'air ambiant. » Voilà une grande pensée, et une pensée neuve au moins. C'était donner une formule moderne, en même temps que ressusciter cette superbe morale augustinienne qui avait déjà apporté à son siècle tant de lumière. « Il y a le mal de la peine et le mal de la laute, disait Augustin ; si l'acte de votre volonté est mauvais, il vous reviendra comme un écho du mal commis, et les circonstances de votre vie seront modifiées et vous serez touchés par le mal de la peine. »

Y aurait-il donc entre les lois physiques et les lois morales une union telle que, fondues ensemble, comme l'âme l'est avec le corps, les vibrations des unes donneraient un mouvement aux autres ? Un penseur du quatrième siècle l'avait pressenti ; Mlle d'Ervieux nous en donne une certitude, et ceux qui peuvent comprendre la portée de ce livre saisiront du même coup tous les horizons nouveaux qu'il ouvre à la morale en même temps que les nobles impulsions qu'il va donner à l'humanité.

« Tout dans la nature revient à son point de départ ; il y a aller et retour, dit Mlle d'Ervieux, et le principe de l'ordre et du juste l'emporte. Il est impossible que les manifestations morales soient régies par des lois opposées à celle-ci. »

C'est à dire « quand le fait est juste, le point de départ étant bon, son retour vers l'individu sera sûrement bon comme conséquences. »

On a souvent, de nos jours, parlé de *morale scientifique*, et l'on a tenté sur ce sujet bien des essais. Tous ont échoué; ils ne répondaient pas aux aspirations humaines, et, au lieu d'être une morale, ils étaient plutôt la négation de toute morale ; aucun n'apportait une sanction, et il n'y a de morale que là où se peut justifier la sanction.

La théorie de Mlle d'Ervieux présente donc cette force qu'ont toutes les consciences, quelles que soient leurs croyances, elle présente une loi positive capable de les porter au bien, parce que l'acte porte en lui-même sa sanction, et que son retour c'est le mérite ou le démérite voulu, consenti par l'individu lui-même.

Voilà la véritable morale scientifique, et elle ne saurait être autre parce que, seule, elle reste en harmonie avec les traditions du passé et les progrès que l'humanité peut entrevoir pour l'avenir.

Cette idée fera son chemin; comme toutes les grandes découvertes, elle tombera un jour dans le domaine public. Que les hommes n'oublient pas

Digitized by Google

alors le nom de la douce messagère envoyée de Dieu pour répandre sur eux les bienfaits d'une nouvelle lumière. Ce serait un acte d'ingratitude, et l'humanité connaissant désormais les lois de sa destinée ne voudra pas y faillir par un *acte* dont le retour certain serait pour elle une juste flétrissure de sa faute.

Le reste du livre est une suite de preuves qui viennent corroborer la thèse. Il est de plus écrit dans un style d'une élégance irréprochable et avec une netteté d'expression qui décèle chez l'auteur une connaissance infinie des nuances de notre littérature.

Au demeurant, ainsi que je vous l'ai dit plus haut, il fait du bien, et c'est surtout pour cela qu'il faut le lire.

L'Hynotisme franc, par le Père Coconnier, dominicain. In-12. Prix : 3 fr. 50, chez *V. Lecoffre*.

La réputation du P. Coconnier n'est plus à faire. Théologien apprécié, il appartient à cette Ecole thomiste qui s'est signalée dans tant de luttes, sachant allier l'esprit d'observation à l'esprit de synthèse, conservant aux faits leur autorité, à la raison ses droits et dédaignant ces substilités qui, entraînant l'esprit dans des sentiers trop tortueux, l'éloignent en même temps de la vérité. Et, soit dit en passant, distinguons toujours l'Ecole thomiste de ce qu'on est convenu d'appeler la scholastique.

Apprenant, il y a quelques années, que l'hypnotisme se présentait comme une nouvelle objection contre la thèse du libre arbitre, le P. Coconnier voulut examiner l'objection. Sa curiosité de philosophe nous a valu un livre des plus précieux par les idées qu'il renferme et qui, au moins, sort des chemins battus.

Ce n'est que l'hypnotisme *franc*, c'est-à-dire l'hypnotisme dégagé de toutes les formes qu'on lui a prêtées, que le P. Coconnier examine ici ; et, il en arrive aux conclusions suivantes :

Trois conditions sont requises pour qu'il y ait hypnose : il faut, dans le sujet, un état d'âme où l'exercice des facultés de contrôle et de gouvernement personnel soit dans le moment très diminué ou même tout à fait suspendu ; il faut de la part de l'opérateur une influence et une direction efficaces exercées sur les facultés du sujet ; enfin, le moyen par lequel l'opérateur exerce cette influence et cette direction doit être la parole articulée.

On voit par cette première conclusion que le P. Coconnier s'en tient à la suggestion verbale. Peut-on l'en blâmer ; non, ce qu'il a voulu, c'est de constater qu'il y avait en nous la possibilité de recevoir l'influence d'un agent extérieur. Peu lui importe pour le moment les diverses formes dont pourra se revêtir ce phénomène et toutes les conditions qui pourront s'y associer. Le fait existe ; il l'affirme ; on peut le modifier, mais ce n'est pas pour l'instant la question qu'il traite, et grâce à cette précaution, il peut exprimer plus loin cette autre conclusion, savoir, que l'hypnose, n'est en soi, ni prétunaturelle, ni diabolique comme l'on prétendu quelques théologiens.

Toujours dans les limites qu'il s'est prescrites, il lui sera ainsi permis d'aborder cette autre question, non moins grave : l'hypnotisme est-il immoral ? Et, dira-t-il, de soi et en soi l'hypnotisme n'est pas essentiellement immoral. Tous les jours d'ailleurs, soit dans l'éducation, soit par les conseils que nous recevons d'autrui, nous sommes soumis à une influence hypnotique. Dès lors pourquoi un homme qui voudrait se faire hypnotiser et un autre qui l'endormirait poseraient-ils un acte immoral, surtout si la fin que se propose le sujet est bonne et si l'opérateur est honnête.

Mais si l'hypnotisme est un fait nouveau acquis à la science, l'auteur ne croit pas cependant qu'il puisse devenir l'origine d'une psychologie nouvelle et étendre la partie de l'esprit humain.

Fort bien, nous ne croyons pas non plus que tout ce qu'on pourra découvrir de forces nouvelles, soit dans l'homme, soit dans la nature en général, apporte un jour des modifications sensibles à l'espèce humaine ou la nature. Mais de même que les découvertes de l'électricité sans modifier en rien la nature des corps a permis à l'homme d'utiliser pour sa perfection sociale une force qui jusqu'ici lui était demeurée cachée, de même nous pouvons admettre que les découvertes d'une nouvelle force dans l'homme peut lui servir à modifier sa perfection individuelle ; et nous gardons le secret espoir que l'hynotisme, un jour dégagé du prestige charlatanesque qu'on a voulu lui donner, apportera une contribution précieuse à l'éducation de l'homme en lui faisant connaître l'étendue et le maniement de sa volonté.

Le livre du P. Coconnier est en somme un des plus utiles qu'on puisse lire ; ii répond à cette classe de timorées qui dans toute science nouvelle voyant un fait qui semble rebuter leur foi, s'obstinent à tenir le *fait nouveau* à l'écart. et ne l'aborde qu'avec cette répugnance que tout homme bien portant montre en passant près d'un lépreux.

Aventure Spirite. par le *Vicomte* Jacques. In-12. Prix : 3 fr. 50, chez *Cerf*.

Ceux qui aiment le merveilleux en histoire liront avec intérêt ce livre écrit avec beaucoup d'art et duquel se détache une impression charmante.

The Principles of Light and color, par Edwin D, Babbitt, M. D. LL. D. In-8 de 560 pages, avec 202 figur. et des planches coloriées hors texte, 2· édition, relié. Paternoster house. Charing Cros Road, *Kegan Paul Trench Trubnner and Co*. Londres.

Ce volumineux travail révèle chez son auteur des connaissances physiques très étendues. Le principe de la lumière et des couleurs y est étudié à fond, non seulement sous son aspect puremen t

Digitized by Google

physique, mais aussi, et c'est là ce qui le rend plus intéressant pour nous, sous son aspect magnétique. Ainsi, à côté des savantes descriptions des manifestations de la lumière solaire, d'une étude approfondie des organes qui nous permettent de la percevoir, nous y trouvons des descriptions non moins savantes de la lumière odique ou magnétique dégagée par certains corps, notamment par l'aimant. Une planche originale nous montre les couleurs dégagées par les pôles d'un aimant en fer à cheval.

L'ouvrage de M. le docteur Babbitt, qui n'est pas un inconnu pour les lecteurs du *Journal du Magnétisme*, car il y publia plusieurs articles, est un ouvrage de *haute* physique classique et de physique magnétique que nous ne saurions trop recommander à tous les savants lisant l'anglais.

ZRILÉUS.

Sciences Occultes et Physiologie psychique, par le docteur Ed. Dupouy. In-18 de 312 pages, avec figures dans le texte. Prix : 4 francs.

Cet ouvrage est dû à un médecin qui a consacré de longues années à chercher la solution du problème spiritualiste. L'auteur, en raison de ses travaux sur la psychologie expérimentale, possédait les éléments nécessaires pour jeter un jour nouveau sur cette passionnante question, qui embrasse dans son ensemble les conditions et les lois présidant à la sensibilité, à l'activité, à la volonté et aux autres facultés physiques.

Le Dr Dupouy, un savant et un lettré, a voulu combler cette lacune laissée ouverte par la physiologie classique : C'était un travail intéressant à faire.

Après quelques considérations physiologiques sur l'appareil nerveux, rendues très claires par plusieurs figures intercalées dans le texte, en se basant sur les travaux de Reichenbach, de Durville, de Rochas, de Luys, l'auteur a mis en évidence l'objectivité des effluves et des radiations qui s'échappent normalement du corps humain ; il a indiqué la manière de calculer la Force vitale de chaque individu ; il a fait voir le Corps physique extériorisant ces facultés sensibles, motrices et intelligentes pour produire, avec certains sujets, des phénomènes de matérialisation et de médiumnité ressortissant à l'animisme et au spiritisme, et souvent à l'un et à l'autre.

Pour arriver à cette démonstration, le Dr Dupouy s'est appuyé sur de nombreuses observations, prises avec la plus grande rigueur, par des hommes d'une probité scientifique indiscutable. Il a repris avec méthode et impartialité, les expériences faites en Amérique, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Russie, et finalement en France par des savants comme Crookes, Varney, Aksakof, Ochorowiez, Zœllner, Carl du Prel, Lombroso, Gibier, Baraduc, de Rochas, Charles Richet, etc.

Le Dr Dupouy a également rapporté les expériences faites par lui en collaboration avec le Dr Puel, — expériences concluant à la manifestation de la Force vitale dans un cercle neuro-dynamique indéterminé, soit seule, soit alliée à une Force en état complet ou incomplet d'extériorisation. Il a enfin, dans la troisième partie de son livre, fait l'histoire des maisons hantées avec des documents aussi complets qu'originaux.

En résumé, ce travail, écrit de bonne foi, fournit la preuve irrécusable — on pourrait dire mathématique — que l'homme n'est pas simplement un parfait ensemble d'éléments anatomiques, mais un esprit incarné présidant à toutes nos fonctions, et dont le champ d'action n'est pas restreint à notre enveloppe cutanée, comme on le croit trop généralement.

L'homme est triple, la vie étant l'association temporaire de l'âme ou de l'esprit, du corps psychique et de la matière. Le Dr Dupouy nous le prouve de la façon suivante :

L'Ether n'est plus actuellement un fluide hypothétique, uniquement imaginé pour expliquer ce que nous ne comprenons pas. M. Richnowski est parvenu à l'isoler et à réaliser grâce à lui, les célèbres expériences de végétation des fakirs. Il s'en est servi pour cicatriser des plaies... c'est le sang de l'univers.

Suivant son mode de mouvement, de lui naissent la chaleur, la lumière, l'électricité et l'influx nerveux (fluide magnétique, odique, vital) présidant aux actes physico-chimiques de l'organisme. C'est le complément indispensable de nos éléments anatomiques, qui sans lui seraient inertes. Il se condense dans le corps humain et rayonne au-delà de la périphérie. Les sujets sensitifs le voient, M. de Rochas l'a extériorisé. Mathias Duval a déterminé sa vitesse de propagation, et Baraduc, grâce au magnétomètre de Portin, en a déduit ses formules biométriques. C'est la preuve irréfutable de la réalité du corps psychique.

Rien de plus facile maintenant que de nous expliquer le magnétisme et ses différentes manifestations — lucidité, télépathie, vision à distance, guérison des maladies, ainsi que les déplacements d'objets, avec ou sans contact, les matérialisations, qui font la base du spiritisme et tant d'autres phénomènes que la science actuelle ne peut se décider à admettre.

Il est heureux de voir encore un médecin s'engager dans la voie qu'a choisie le Dr Dupouy. Nul doute qu'en associant aux méthodes actuelles de la médecine, le traitement magnétique du corps psychique et la régularisation de ses énergies, il n'arrive à faire faire à la thérapeutique un pas énorme ; nous le lui souhaitons vivement.

C'est avec l'aide de pareils hommes que le magnétisme et les « sciences occultes » arriveront à s'affranchir de l'espèce de suspicion où on les

Digitized by Google

tient encore trop souvent, et à conquérir enfin leur droit de cité.

En lisant ce livre, les hommes de science, le grand Public qui s'intéresse à l'énigmatique problème de la vie ne pourront résister à une captivante émotion, ils comprendront tout ce que peut nous promettre ces mots du professeur Richet pris pour épigraphe par l'auteur : « *Le surnaturel devient phénomène naturel, dès que notre ignorance de la cause est dissipée.* »

L : Magnetisme vital. Expériences récentes d'enregistrement, suivies d'inductions scientifiques et philosophiques, par Ed. Gasc-Desfossés, avec une *Préface* de M. le professeur Boirac. In-18 de xviii-335 pages, avec figures. **Prix : 6 fr.**

Etude consciencieuse du magnétisme, qui enfin retrouve sa personnalité.

Dans l'avant-propos, il est fait bonne justice des contradicteurs tenaces, qui nient la realité des phénomènes observés, même par les chercheurs les plus érudits et les plus sincères.

Cette prétention de chacun, de n'admettre que ce qu'il a vu, enchaîne tout progrès en nécessitant un éternel recommencement.

M. Gasc-Desfossés reconnait que le magnétisme n'a pas réalisé toutes les espérances qu'il avait fait naître il y a plus d'un siècle, lorsque Mesmer le remit en honneur. L'engouement alors était tel qu'on y voyait la panacée universelle. Le nouveau remède était à ce point merveilleux qu'on ne pensait pas qu'il fût nécessaire de l'appliquer avec méthode. On l'employait à peu près au hasard, les mêmes procédés servant dans tous les cas. Forcément il y eût des désillusions, et il arriva ce qui arrive toujours en pareilles circonstances, l'oubli et même le discrédit vinrent d'autant plus rapides que l'enthousiasme avait été plus exagéré.

Ce n'était là que la « crise » nécessaire, l'auteur constate en ces termes que la réaction a déjà commencé à se faire sentir :

« La doctrine du magnétisme vital aura donc fait un long stage, un long noviciat scientifique ; mais il finira, nous en avons la ferme conviction, par triompher, et par conquérir enfin dans la science sa place légitime. — Il faut reconnaitre que, tout récemment, une victoire assez importante a été remportée par l'idée du magnétisme : une décision du Ministre de l'Instruction publique, en date du 26 mars 1895, a classé parmi les grandes Ecoles supérieures libres l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, fondée par M. le professeur H. Durville, et placée sous le patronage de la *Société magnétique de France* ».

D'après l'auteur, deux obstacles principaux se sont opposés à l'essor du magnétisme. D'abord les prétendues séances de vulgarisation, où la nécessité d'intéresser, d'étonner même un public qui ne cherche qu'une distraction, conduit trop souvent ceux qui les dirigent à user de supercherie, et en second lieu, le parti-pris des savants de ne rien admettre de ce qui dérange les théories établies. Cependant d'illustres exemples devraient les amener à plus de circonspection. Christophe Colomb, Galilée, Harvey, Galvani, rencontrèrent d'énormes difficultés à faire admettre leurs découvertes par la « science », et il fallut Charcot pour tirer Braid de l'oubli.

- Plus tard, dans quelques années peut-être, que dira-t-on de ceux de nos savants actuels, qui nient encore la réalité d'un phénomène, parce qu'il n'entre pas dans le cadre trop étroit de leurs théories ?

Maintenant, il n'est plus possible de laisser complètement de côté, le magnétisme, l'hypnotisme, la suggestion, la télépathie, la double vue, etc., etc...

Malheureusement, l'Ecole de la Salpétrière voudrait tout ramener à l'hypnotisme, l'Ecole de Nancy, à la suggestion; chacune d'elle est trop exclusive, en affirmant qu'en dehors de ses conclusions, il n'y a plus qu'erreur ou duperie.

M. Gasc-Desfossés s'efforce de réduire chaque chose à ses proportions réelles, l'hypnotisme existe, la suggestion ne saurait être mise en doute... mais il est tout une série de phénomènes qu'on ne peut expliquer par l'une ou l'autre de ces deux causes. Ce sont les phénomènes du magnétisme.

La réalité du fluide de Mesmer, susceptible d'être transporté d'un organisme à l'autre au moyen du souffle, du regard ou des passes, n'est plus maintenant seulement une hypothèse. Pour le démontrer, il suffit de s'assurer dans les expériences, qu'aucune autre action que celle du fluide magnétique n'a pu contribuer à produire le phénoméne recherché. Ce n'est pas impossible : agissez à son insu sur un sujet non prévenu ou endormi, voilà déjà une solution — mais il y a mieux.

Le magnétomètre de l'abbé Fortin, le galvanomètre à fil d'argent de M. de Puyfontaine sont des instruments qui ne sauraient être suggérés ; or l'imposition des mains, ou même la seule volonté, après un court entraînement, suffit à les mettre en action. Voilà semble-t-il des preuves difficiles à récuser !

Or, puisque le fluide magnétique rayonne autour du corps et peut être projeté par la geste, le regard ou la volonté, pourquoi un homme sain et robuste ne pourrait-il pas agir sur un organisme débilité et lui donner un peu de cette force qui lui manque ?

Telles sont les idées que l'auteur nous expose dans son livre, qui sera lu par tous avec profit et plaisir. Nul doute qu'il n'amène au magnétisme de nouveaux partisans, et qu'il ne rende inébranlable la conviction peut-être encore chancelante de quelques-uns.

Digitized by Google

L'Hypnotisme et la Suggestion dans leurs rapports avec la médecine légale, par le docteur BERNHEIM, in-8 de 102 pages. Prix : 2 francs, chez *Doin*.

Après avoir contemplé le beau côté de la médecine, le docteur Bernheim nous oblige à en regarder l'envers.

En effet, son ouvrage est la négation absolue de ce que tout homme sensé peut admirer dans les précédents ouvrages. Pour lui, il n'y a pas de magnétisme ; il n'y aura bientôt même plus d'hypnotisme ; mais partout ou presque partout, on ne peut plus observer que de la suggestion. Voici d'ailleurs comment il la définit :

« Toute idée acceptée par le cerveau. Que cette idée vienne par l'oreille, exprimée par une autre personne, par les yeux, formulée par écrit, ou consécutive à une impression visuelle, qu'elle naisse en apparence spontanément, réveillée par une impression interne, ou développée par les circonstances du monde extérieur. Quelle que soit l'origine de cette idée, elle constitue une suggestion... ».

Il était important de citer cette définition in-extenso, car l'auteur nous dit expressément, en se défendant de vouloir soutenir nn paradoxe, que le magnétisme, l'hypnotisme même n'existent pas : tous les phénomènes qu'on leur attribue : paralysies, contractures, sommeil, sont des phénomènes purement suggestifs.

Dans ce travail, il n'est question ni de la double vue, ni de la thérapeutique magnétique, ni des autres phénomènes psychiques, tels qu'extériorisation, télèpathie, etc., etc., observés par Luys, de Rochas, du Potet, La Fontaine, Durville et tant d'autres sans même en excepter Braid et Charcot ; et cela ne surprend pas, car en écartant systématiquement ce qu'il appelle « les pratiques grossières du magnétisme et de l'hypnotisme », le docteur Bernheim s'est privé des auxiliaires indispensables pour dépasser les états superficiels, les états profonds et même les états spéciaux.

BODEREAU.

Les Secrets du braconnage dévoilés et expliqués, par P. TUREAU. In-12 de 24 pages. Prix : 40 centimes.

Ce remarquable petit ouvrage, où l'auteur a condensé dans des pages entraînantes et substantielles ses impression douloureuses de chasseur, est, d'un bout à l'autre, le réquisitoire le plus douloureux et le plus émouvant contre le braconnage.

Frappé des ravages immenses et presque irrémédiables que fait chaque année le braconnier, l'auteur, en même temps qu'il flétrit dans un langage énergiqne et digne les inqualifiables procédés de ce malfaiteur, nous fait passer par tous les arcanes mystérieux de cet art infernal ; il nous initie à tous les stratagèmes, à toutes les pratiques tortueuses de braconnage, aux ressources inépuisables de cette déplorable industrie.

C'est une œuvre de conscience, nécessaire, indispensable. Puisse-t-on vouloir appliquer résolument les remèdes dirimants qu'elle conseille.

Tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à l'avenir de la chasse, voudront la lire, et travailleront, après l'avoir lue, à sa diffusion.

Théories et Procédés du Magnétisme, avec Portraits, Têtes de chapitres, Vignettes et Figures dans le texte, par H. DURVILLE. Premier volume, in-18 de 360 pages. Prix : 3 francs.

Dans le dernier numéro du *Journal du Magnétisme*, nous annoncions l'apparition très prochaine de cet ouvrage : c'était trop dire, car depuis trois mois et demi, il n'est pas encore livré aux souscripteurs. Mais l'impression est terminée, toute la masse de papier imprimé est chez le relieur, qui nous le livrera certainement d'ici 8 à 10 jours. Donc, prière d'attendre patiemment quelques jours encore. Si on veut, au plus tôt, posséder ce petit ouvrage, c'est que l'on sait qu'il constitue celui de la collection des Cours de l'*Ecole* qui est le plus en harmonie avec les besoins du plus grand nombre des amateurs. En effet, il est de nature à les satisfaire tous ou à peu près. La théorie de l'auteur n'y est pas exposée, ce sera la part du tome II. Celui-là, c'est le volume des principaux Maîtres de l'art magnétique depuis trois siècles : Du Potet, Lafontaine, Deleuze, de Puységur, Mesmer, etc., sont étudiés à fond ; leur théorie est fidèlement exposée, leurs procédés sont minutieusement décrits, et de longues citations sont reproduites de chacun d'eux.

S'il ne suffit pas entièrement à ceux qui veulent étudier à fond la théorie et la pratique du Magnétisme, il suffit amplement à tous les amateurs voulant acquérir toutes les connaissances nécessaires pour pratiquer avec succès le magnétisme au foyer domestique. Dans tous les cas, on a là l'exemple des Maîtres vénérés de l'art magnétique et une connaissance suffisamment étendue des procédés et moyens divers qu'ils employaient.

La Banqueroute de la Sciences et de la Médecine. Pasteur et ses œuvres devant la postérité. Définition rigoureuse du rôle exact que les ferments aériens et les levures remplissent dans la nature. De la fermentation panaire et des modification survenues dans la qnalité du pain. Théorie du choléra, par CH. DÛRR. in-8 de 47 pages. Prix : 1 fr.

Vigoureuse réputation des doctrines pastoriennes par un chimiste qui s'est fait une théorie de la fermentation. Nous ne pouvons pas analyser cet ouvrage, cela nous entraînerait trop loin. Disons seulement que les arguments de l'auteur méritent d'être pris en sérieuse considération.

Die Heilmethode des Lebensmagnetismus Nebst einer Untersuchung über den Unterschied zwischen Hypnotismus und Heilmagnetismus par, PAUL SCHRODER. Mit dem Bilde des Vorfassers. Dritte Auslage. In-8 de 144 pages, avec portrait de l'auteur, chez *Albert Berger*, à Leipsig.

Digitized by Google

Naturwissenschaftliche Seelenforschung, par RUDOLF MÜLLER, I. Das verænderungsgesetz. In-8 de 168 pages, chez *Arwed Strauch*, à Leipsig.

Curas Maravilhosas realizaeas pelo Dr EDOUARDO SILVA. In-8 de 49 pages, avec portrait de l'auteur, à San-Paulo, Brésil.

Dios en el Altomos, par JAN. In-8 de 164 pages, Furncarral, 26, Bajo, Madrid, à la clinique du docteur BERCERO.

Der Heilmagnetismus. Seine Beziehungen zum Somnambulismus und Hypnotismus, par Willy REICHEL, magnétiseur. III. gænzlich umgearbeitete Auslage. In-8 de 216 pages, chez *Karl Sigismond*, Berlin.

REVUE DE THÉRAPEUTIQUE

Certificats communiqués par M. *Demé*

Paris, le 12 novembre 1897.

Monsieur Demé,

C'est avec empressement que je vous adresse ces quelques lignes de félicitations et de remerciements pour l'immense service que vous nous avez rendu en guérissant ma femme d'un mal au genou qualifié *hydarthrose* par les sommités médicales, plus habiles hélas à dénommer qu'à guérir.

Les médecins de la Salpétrière, de l'hôpital International, voire même Péan lui-même, étaient d'accord pour prescrire, vésicatoires, pointes de feu, immobilisation de la jambe, etc. Mais ils arrivaient tous au même résultat ; faire souffrir la malade sans lui procurer de soulagement.

C'est en désespoir de cause que j'eus recours à vous. Avec votre massage, plus de vésicatoires, plus de pointes de feu, et surtout plus d'immobilisation tant préconisé par la Science de... l'ankylose ; mais de suite un soulagement marqué et la guérison complète au bout d'un mois.

Merci, monsieur, vous avez ramené chez nous la joie et l'espérance disparues depuis 18 mois que ma femme était privée de l'usage de sa jambe.

Encore merci, etc.

E.-V. LENORMAND, *fils*,
152, boulevard de la Gare.

Vincennes, le 13 novembre 1897.

Je soussigné, Juliette Gay, demeurant 20, rue des Deux-Communes, à Vincennes, certifie que M. Demé m'a donné ses soins pour la guérison d'une *sciatique*, et qu'il a obtenu ma guérison complète ; en foi de quoi je lui délivre le présent certificat et l'autorise à en faire l'usage qu'il lui conviendra.

JULIETTE GAY.

Entorse et Douleur dans un genou. — M. Blairon, 8, sentier des Ecuyers, Paris, certifie dans une lettre en date du 12 novembre 1897 que, souffrant depuis plus de 6 mois d'une entorse compliquée de vives douleurs dans le genou, il fut guéri en 3 jours par M. Demé.

Maux de tête, insomnie, cauchemars. — Mme Angèle Laval, 4, place des Alpes, Paris, atteste dans une longue lettre en date du 10 octobre 1897, que, souffrant horriblement des maux indiqués ci-dessus, compliqués de malaise général, idées noires, etc., depuis plusieurs années, sans avoir éprouvé de soulagement du traitement des médecins divers consultés à cet effet, elle fut entièrement guérie par M. Demé.

Guérisons obtenues à la Clinique de l'Ecole pratique de Magnétisme et de Massage.

Névralgie intercostale. — M. Montiège, rue du Point du Jour, à Billancourt, souffrait depuis 5 ans d'une névralgie intercostale qui avait résisté à tous les traitements suivis à Beaujon, à Necker, chez les Dames de France... et ailleurs, fut complètement guéri en 3 séances, par Mme Le Layo.

Rein flottant. — Mme Fabius, 72, rue des Couronnes, Paris, souffrait depuis plus de 4 ans de malaises d'abord, puis de douleurs très vives dans le côté droit de l'abdomen.

Au mois de novembre 1894, souffrant horriblement, courbée, marchant a peine, elle ne pouvait soulever aucun fardeau. Un médecin consulté déclara que la cause de cet état tenait à un *rein flottant*. Un peu d'amélioration survint dans le courant de 1895, mais vers le mois de septembre, les douleurs vives revinrent, et se compliquèrent de pertes fréquentes. Elle entra alors à Bichat, dans le service de Hartmann. Celui-ci déclara qu'il y avait salpingite double et métrite très intense. Elle subit un curetage qui ne produisit guère de mieux. Terrier, chirurgien en chef, prescrivit alors une opération spéciale que la malade ne voulut pas subir. Elle sortit de l'hôpital. Remise des suites de l'opération, les pertes avaient disparu, mais les douleurs étaient aussi intenses.

En 1896, elle entra à Tenon ; Marchand, comme le premier médecin, diagnostiqua un *rein flottant*, et lui prescrivit la compression du ventre à l'aide d'une ceinture, les douches et le bromure de potassium à haute dose, en attendant autre chose. Atteinte bientôt d'un violent mal de gorge, elle sortit de l'hôpital. Les douleurs restaient toujours les mêmes, elle rentra dans le même hôpital et fut placée dans le même service. Le diagnostic fut alors : *rein flottant* et *un peu en salpingite*. Le cas était compliqué, grave, et une opération était nécessaire. La malade s'y opposa et sortit.

Au mois de septembre, elle entendit parler des guérisons opérées à la *Clinique* de l'*Ecole*, et résolut de s'y faire conduire. Elle fut d'abord magnétisée par M. Soury, puis par Mme Le Layo ;

Digitized by Google

et au bout de trois mois, elle fut complètement guérie.

Guérisons obtenues par M. Maisonnave, magnétiseur à Pau, élève de l'*Ecole*.

Nous avons là 32 certificats qu'il serait trop long de reproduire et même d'analyser. Disons seulement que ces diverses guérisons se décomposent ainsi :

Affections nerveuses	5
Pleurésie	2
Epilepsie	2
Tumeurs	1
Faiblesse générale	2
Maux d'estomac	1
Contusion	1
Rhumatisme	1
Cystite	1
Sciatique	1
Douleurs et cas divers	15

A PROPOS DES EFFLUVES HUMAINES

On se souvient que lorsque le phonographe fut présenté à l'Académie des Sciences, un illustre académicien, qui était en même temps un des princes de la science médicale, se leva en entendant *parler* l'instrument, et déclara que ce phénomène ne pouvait être qu'un artifice de ventriloquie. Cet « illustre savant » n'était autre que le docteur Bouillaud, celui-là même qui, lors de la discussion du Prix Burdin à l'Académie de médecine, déclara, en parlant des phénomènes du magnétisme, *qu'il ne les avait jamais vus, qu'il ne voulait pas les voir ; et que, lors même qu'il les verrait, il n'y croirait pas*. Des *savants* de cet acabit, chose rare, phénoménale, existent pourtant encore. — Un médecin qui n'est pas le premier venu, M. Guebhard, agrégé de la Faculté de Médecine, est aujourd'hui le disciple bien pensant de Bouillaud. Il ne veut pas admettre la réalité de l'enregistrement des effluves magnétiques par la plaque photographique : toutes les images sont dûes à un artifice qu'il veut expliquer. Il fait aux journaux et aux sociétés savantes, qui l'écoutent peu, communications sur communications, qui ne sont même pas très gracieuses pour les adversaires à qui elles s'adressent. Aussi, parfois, s'attire-t-il des réponses de la nature de celle-ci, que nous extrayons de la *Radiographie* du 10 janvier :

Pour M. A. Guebhard, agrégé.

M. Guebhard, qui sait à l'occasion mériter l'épithète plus odorante qu'élégante que lui appliquèrent autrefois ses condisciples, ses collègues et ses élèves, a fini par trouver un champ d'épandage ou déverser ses excès de bile.

Dans une publication photographique éditée par une maison de commerce, il m'a fait le très grand honneur de s'occuper de moi tout au long de cinq pages et demie, en petit texte. C'est, je l'avoue ingénuement, pour me traiter d'imbécile.

S'il avait borné son érudition à cela, je lui aurais laissé sa peine pour compte.

M. Guebhard qui trouve de bonne politique d'assommer les gens pour prouver ensuite qu'il a raison, se fâche quand on lui applique le même procédé.

Je lui ai semblé jeunet, gibier presque trop tendre dont on ne laisse même pas les os et, au demeurant, un bon garçon prétentieux dont Guebhard Croquemitaine aura raison en trois bouchées.

Bon garçon, pas assez prétentieux pour que ses injures me touchent et que je lui en garde rancune, oui. Mais, quoique jeune, déjà un peu coriace pour ne pas répondre.

M. Guebhard est un *agrégé* de physique, tout le monde le savait, *éminent*, c'était moins connu ; mais puisqu'il le dit lui-même, ou, ce qui est équivalent, le fait dire, nous devons le croire.

M. Guebhard, agrégé *éminent*, a mis du mois juillet au mois de novembre pour s'apercevoir que ce qu'il attribuait rien qu'à un mode particulier de groupement moléculaire interne des liquides troubles sous une faible épaisseur, devait être attribué à de la chaleur ou du mouvement, ce qui est tout comme.

Sans être agrégé et encore bien moins éminent, j'ai mis du mois de juillet au mois de novembre pour m'apercevoir que ce que j'attribuais à une action *lumineuse* était produit par une action *calorique*.

Cela semblerait prouver qu'une plaque sensible qui, à l'état sec, est inerte aux vibrations calorifiques, enregistre ces vibrations quand on opère dans le révélateur.

Ce phénomène n'était pas dédaigné par la science ; mais il en était inconnu, il y a une nuance.

Le phénomène est même plus complexe, j'aurai à y revenir.

Je voudrais auparavant que M. Guebhard me dise où commence la lumière, où finit la chaleur.

Où nous ne nous entendons plus avec son Eminence M. Guebhard, c'est quand il prétend que les *mêmes* effets peuvent être produits par la chaleur rayonnante quelconque. Cela est faux, absolument faux. Ceci n'est pas seulement l'opinion de M. David et la mienne, c'est celle d'une centaine d'opérateurs, c'est aussi celle de M. Colson, répétiteur à l'École Polytechnique, qui, par une analyse méticuleuse, est arrivé à cette conclusion : que, seule, la chaleur vitale, animale si on préfère, produit une direction particulière et typique des lignes.

La place me manque pour décrire les expériences qui ont été faites de tous côtés ; mais que M. Guebhard se rassure, je les publierai et il verra que les non agrégés opèrent aussi consciencieusement que ceux qui le sont.

M. Guebhard nie aussi les epreuves de l'aimant, c'est égayant, car ces résultats ont été déjà obte-

Digitized by Google

nus bien avant moi par M. Dujardin, l'héliograveur ; je l'ai appris depuis.

On a obtenu à distance de la plaque des effets bien curieux, ce n'est pas moi et j'en rendrai compte aussi.

Je dois dire cependant, sans être magnétiseur, sans avoir assisté à une seule des 3.000 expériences de Reichenbach, si magistralement répétées par M. Rochas, que j'ai la conviction, basée sur les théories de physique les plus transcendantes, sur les lois de chimie biologique les plus précises, que les effluves existent. Je ne leur ai, par contre, jamais attribué une qualité quelconque, pour la bonne raison que j'ignore s'ils en ont.

Je défie bien M. Guebhard de montrer une seule épreuve de son cloisonnement cellulaire qui puisse être comparée à celles obtenues, soit par M. David et moi, soit par d'autres, qui sont nombreux.

Vos épreuves, M. Guebhard, je les ai vues, une trentaine, sur papier au ferro-prussiate, avec votre cachet au dos et des annotations à l'encre rouge. C'est bien cela, n'est-ce pas ? Aucune de celles-là ne peut être comparée à celles que j'ai publiées.

J'ai dit autrefois que vos occupations étaient celles d'un garçon de laboratoire ; j'ai changé d'avis : vous faites joujou.

M. Guebhard s'en va-t-à la foire. Il achète des doigts de caoutchouc, des petites boîtes de ménage pour poupées, des anneaux de *nourrice*. Vous ne vous imaginerez jamais dans quel état j'ai mis mes méninges pour trouver que cet anneau de nourrice était un hochet).

M. Guebhard rentre chez lui, insole peu ou prou une plaque sensible, la met sur moins de 8 millimètres de révélateur trouble (quand il est clair, on peut en mettre plus), il installe le petit ménage de poupée sur la gélatine, puis — j'allais dire fait la dînette — obtient de la reticulation qui se produit aussi bien sans qu'on mette rien sur la plaque. Dans un article de *Photo-Gazette* je lui ai d'ailleurs fait l'honneur d'appeler cette reticulation guebhardienne, puisqu'il l'a découverte.

Son doigt de caoutchouc, son *bibi* de camelot, ainsi qu'il l'appelle, il l'emplit d'eau chaude à 37°, plus un nombre de degrés correspondant à la température du laboratoire et obtient, en le posant sur la plaque, de la reticulation et quelque chose qui, je vous le répète, ne peut être comparé à ce que donnent les doigts.

M. Guebhard tient ce doigt de caoutchouc avec la main, je pense ; ne croit-il pas, comme il me le dit si bien, que la chaleur animalement secrétée par lui ne pourrait pas aussi très obscurément dégoulliner le long de ce conducteur d'un nouveau genre ?

La place me manque pour une discussion des faits, j'abrège ; mais elle se produira.

J'accorde à M. Guebhard qu'il est un agrégé *éminent*. Il prend, en physicien vrai, une hypothèse, échafaude dessus un système de probabilités, puis, se hissant au sommet de cet édifice, il nous brandit, comme un phare, un bibi de camelot gonflé d'eau chaude.

C'est Guebhard la science, Guebhard la vérité, Guebhard le progrès, Guebhard le Grand Tout.

Mais où cela devient aristophanesque, c'est quand M. Guebhard s'écrie : « N'écoutez-pas les prétentieuses âneries de ces braillards qui gonflent des vessies et vous les font avaler pour des lanternes. La lumière, la voici, dites-vous ! »

Pauvre M. Guebhard, vous vous plaignez que les distractions vous sont mesurées. Achetez donc une glace et admirez-vous illuminant l'univers de votre science, que représente si bien la vessie d'eau chaude avec laquelle, comme d'un doigt céleste, vous écrivez le *Mané-Thécel-Pharès* qui doit nous précipiter à vos genoux.

Hélas ! votre lanterne est sourde et n'a même pas le mérite d'être obscure de bonne foi.

Je vous le démontrerai.

CH. BRANDT.

FAITS ET COMMUNICATIONS

Congrès international des Spirites à Londres. — Les Spirites anglais convoquent leurs F. E. C. et autres intéressés aux recherches spiritualistes à un congrès qui aura lieu à Londres, du 19 au 24 juin 1898.

Ce Congrès est fondé par la *London Spiritualist* Alliance, 110, rue Saint-Martin's, Lane, Londres. W. C où ceux qui désirent assister au Congrès sont priés de se faire inscrire.

Syndicat de la Presse Spiritualiste de France. 23, rue Saint-Merri, Paris. — Tous les écrivains spiritualiste du livre et du journal, tous les collaborateurs de journaux et revues spiritualistes sont invités à faire partie du syndicat.

Chaque écrivain conserve son *entière indépendance*, aucun *credo* n'est imposé.

Le Syndicat est une œuvre impersonnelle qui a pour but de grouper tous les écrivains et de répandre l'idée spiritualiste sans autre épithète.

Si le succès va aux plus forts et aux plus nombreux, c'est à la condition qu'ils se révèlent comme tels. Le savoir et le savoir-faire ne suffisent pas ; le *faire-savoir* est indispensable. Il faut que nous soyons une force et une *force reconnue*.

On peut demander un exemplaire des statuts et tous renseignements.

Adresser les adhésions et les demandes au Président ou au Secrétaire général, 23, rue Saint-Merri, à Paris.

Il est indispensable de donner ses nom, prénoms et domicile.

Pour le bureau,
ALBAN DUBET, *Secrétaire général.*

Digitized by Google

Les Magnétiseurs Allemands sont, comme leurs confrères d'ici, sérieusement menacés par les médecins.

En Allemagne, la pratique de la médecine est à peu près libre, mais cela ne fait pas du tout l'affaire des médecins, qui voudraient obtenir une loi interdisant à quiconque n'est pas docteur toute pratique exercée dans le but de guérir. Les praticiens particulièrement visés sont les magnétiseurs, assez nombreux ; et qui, par conséquent guérissent un certain nombre de malades qui échappent aux médecins.

Mais, si les médecins veulent supprimer les magnétiseurs, ceux-ci prétendent à juste titre conserver les droits que l'usage a consacrés en leur faveur, et même à en acquérir d'autres. Dans ce but, ils organisent un *Congrès* qui se réunira a Wiesbaden le 5 février prophain, et se disposent à adresser au Reichstag une *Pétition*, rédigée d'ailleurs en fort bons termes.

Nous ne doutons pas que nos confrères d'Outre-Rhin obtiennent la satisfaction qui leur est dûe.

Comité Edgar Allan Poë. — Sous ce titre, il vient de et se former un comité ayant pour but de faire connaitre apprecier le genre de littérature particulier à Edgar Poë.

« Cette association naissante, dit le prospectus, cherche un écrivain de la race du Maître et qui, comme lui, soit disposé à rester fidèle à son génie.

« La multiplicité des genres qu'interprète l'écrivain actuel est, à notre avis, la cause principale de la médiocrité des œuvres littéraires contemporaines. Elle a son bon côté commercial, cette littérature superficielle, *haute nouveauté de la saison*, elle assure même quelquefois une grande sonorité à ses auteurs. Mais que pense l'écrivain de mérite dont le talent n'est pas à prostituer et qui aime mieux souffrir que de laisser tomber sa main au rôle humiliant de machine a écrire ? Ce mélange hétérogène ne saurait être d'ailleurs la nourriture intellectuelle de ceux qui veulent et qui savent penser.

« Ce besoin de retour aux idées profondes crée du même coup l'obligation de rechercher et de faire sortir de l'obscurité l'homme de race et de volonté. Faciliter ses premiers pas toujours pénibles, encourager l'inspiration, telle est la double mission du Comité. Malheureusement sa caisse n'est pas aussi large qne ses bonnes intentions, mais le temps fera son œuvre, croyons-le. Pour le moment, une somme de trois cents francs versée est le prix qui sera décerné à la fin de l'année 1898 à l'auteur des meilleures compositions dans le caractère des œuvres du Maître.

« Sans toutefois prendre des engagements, le Comité fera ses efforts pour en tirer une édition.

« Pour les renseignements du concours, s'adresser à M. P. CAMILLE, rue Thomassin, 39, à Lyon. »

Syndicats médicaux. — Les syndicats ne sont pas contents des médecins législateurs. Dans sa dernière assemblée générale, le Syndicat des médecins de la Seine a voté différents vœux, au nombre desquels nous relevons le suivant :

« Le Syndicat des Médecins de la Seine, réuni en assemblée générale émet le vœu que le groupe médical du Parlement s'occupe avec plus d'efficacité des lois intéressant la profession commune. Il souhaite que, dans la prochaine Chambre, les députés médecins se mettent constamment en rapport avec les Syndicats de Paris et de province, en vue de la défense des intérêts professionnels »

Et, la défense des intérêts professionnels consiste surtout à ne pas laisser les malades exposés au danger d'être guéris par les masseurs et les magnétiseurs, en supprimant ces derniers.

La Pétition suivante, qui se signe dans la Savoie, en faveur d'un rebouteur très avantageusement connu dans la région, va être remise au Président de la République, et nous espérons qu'il y sera fait droit. A la fin de décembre, 78 communes avaient déjà adressé au Comité de pétitionnement plus de 10.000 signatures.

Monsieur le Président,

Les soussignés, propriétaires, chefs de famille et électeurs de la commune de_____ canton de_____, arrondissement de _____, département de la Savoie, ont l'honneur de vous exposer que, depuis plus d'un siècle, il existe à St-Vital, arrondissement d'Alberville (Savoie), une famille qui, par un talent naturel, a rendu de grands services au peuple en administrant avec sagesse des soins médicaux et de rhabillage.

Sibuet Jacques, mort en 1889, a exercé pendant un demi-siècle cette œuvre de bienfaisance et de charité sans être inquiété par la loi, quoique, n'étant pourvu d'aucun diplôme.

En 1848, à la suite d'une pétition populaire et sur les ordres du roi Charles-Albert, il fut renvoyé du champ de bataille (en Italie) dans ses foyers.

Sa réputation avait franchi les frontières de la Savoie et une foule de malades assiégealent sa porte tous les jours.

Après sa mort, son fils, Jean Sibuet, crut pouvoir continuer cette œuvre éminemment humanitaire ; mais, poursuivi judiciairement dès le début, il fut comdamné pour exercice illégal de la médecine, sans cependant qu'aucune plainte de malade n'ait pu être relevée contre lui.

Cette condamnation d'une stricte rigueur juridique, affecta péniblement les populations.

M. Sibuet Jean a dû s'exiler quelques années afin de mettre un terme aux sollicitations des malades.

Son retour fut salué avec joie, car avec lui apparaissait l'espoir de voir continuer l'œuvre de charité de ses ancêtres.

Les rigueurs de la loi font un empêchement à ses désirs.

En conséquence, les soussignés viennent avec le plus profond respect prier M. le Président de la République d'avoir la bonté, usant des pouvoirs que lui confère la Constitution du Gouvernement républicain, de faire autoriser M. Sibuet Jean à pratiquer librement l'art médical au même degré qu'un officier de Santé.

Ils sont dans cette attente, Monsieur le Président de la République, vos respectueux et dévoués serviteurs.

Théâtre Isola. — La vogue est toujours au *Théâtre Isola* où le célèbre illusionniste, CORDELIER HICKS, continue, sous l'inspiration de la Direction des Frères Isola, la série de merveilleuses expériences qui ont fait la réputation de leur spectacle.

Digitized by Google

Le Massage à l'Académie de Médecine. — Les représentants officiels de l'Art de guérir discutent les avantages du massage dans certains cas chirurgicaux. On sait que, depuis longtemps déjà, Lucas-Championniére l'emploie avec un immense succès dans le traitement des fractures, en se dispensant *d'emplâtrer* les parties lésées. Il fit une communication à l'Académie de médecine sur le *Traitement des fractures par le Massage et la Mobilisation,* qui fut discutée les 21 et 28 décembre. Voici le compte-rendu de cette discussion, d'après la *Presse médicale* :

Séance du 21.

M. Lucas-Championnière. — J'ai déjà montré que l'immobilisation n'était pas un élément indispensable, même utile du traitement des fractures. « Les os mobilisés avec massage périphérique se réparent plus vite et plus parfaitement que ceux qui sont immobilisés. » Les membres massés sont souples et réparés dès la solidité obtenue.

J'ai apporté ici plus de cinquante observations de fracture de clavicule et montré plusieurs malades qui donnaient la preuve que, sans immobilisation, j'arrivais à un résultat supérieur à tous ceux obtenus par les appareils les plus compliqués.

Aujourd'hui, je montre un homme qui était atteint, il y a quarante jours exactement, d'une des plus mauvaises fractures de l'humérus au-dessus de l'articulation du coude, avec plusieurs fragments et mobilité en tous sens.

Cet homme souffrait cruellement et le coude paraissait devoir être déformé par le moindre mouvement. Pendant les quatre premiers jours, ce coude a été placé dans une gouttière. Au cinquième, il n'a plus été que soutenu par une écharpe simple jusqu'au dix-huitième jour et depuis, sans être fixé davantage. Le poids du membre devait suffire simplement à le maintenir en bonne situation. Après dix-huit jours, il n'était plus maintenu du tout.

Dès le premier jour, ce malade a été massé et les douleurs cruelles de la fracture ont été rapidement atténuées.

Dès que le membre a eu une solidité qui paraissait devoir éviter toute déformation ultérieure au vingt-huitième jour, le malade a quitté l'hôpital et a continué à être traité à la consultation externe, par le massage et la mobilisation pendant trois semaines.

Il s'agissait ici d'une fracture grave, qui passe pour avoir une mobilité très difficile à contenir. Dans l'immense majorité des cas, elle laisse après elle une raideur articulaire souvent irrémédiable.

Au lieu des six semaines que l'on assigne d'ordinaire pour la solidité de l'humérus brisé, nous avions un os solide en moins de trois semaines.

Le traitement s'était fait on peut dire sans douleur.

Un grand nombre de fractures de l'humérus sont justiciables du même traitement, toutes celles, par exemple, que l'on observe à quatre travers de doigt au-dessous du coude, et celles qui sont supérieures à l'insertion du deltoïde.

Les sujets adultes et les sujets âgés sont ceux qui bénéficient le plus de mon traitement.

Ces principes s'appliquent non seulement à toutes les fractures, mais aussi à la réparation de tous les tissus qui ont subi un traumatisme.

L'immobilité ne favorise point la réparation des tissus et des organes. Ceux-ci ont besoin du mouvement pour vivre. L'immobilisation, qui a été et est encore un procédé banal en chirurgie, doit disparaître.

M. Marc Sée. — Le massage n'a d'autre action que d'aider à la résorption de la masse sanguine épanchée autour de la fracture. Or, la consolidation ne peut se faire qu'après la résorption de l'épanchement. J'ai montré que le massage pouvait être remplacé avantageusement par l'application de la bande de caoutchouc qui agit dans le même sens.

M. Péan.— J'admire le résultat obtenu par M. Lucas-Championnière. Mais il serait intéressant de savoir exactement le siége de la fracture: car il s'agit, comme il semble ici, d'une fracture transversale sans déplacement des fragments ; il n'est pas étonnant d'obtenir une bonne consolidation. Mais, lorsqu'il y a un déplacement considérable, je crois qu'il ne faut pas abandonner complètement le maintien de la réduction par les appareils. On est plus certain, de cette façon, d'obtenir une consolidation du membre en bonne position.

M. Javal. — Dans un cas particulier, après l'opération de la cataracte, on tend en Allemagne à immobiliser le plus complètement possible l'œil ; je crois que cette pratique est mauvaise et que l'immobilisation incomplète, avec faible compression suivant la méthode américaine, est beaucoup plus avantageuse.

M. Lucas-Championnière. — Je ferai remarquer à M Péan que le malade que j'ai traité par le massage était atteint d'une fracture comminutive de l'extrémité inférieure de l'humérus, c'est-à-dire de la fracture qui a le plus de tendance au déplacement.

Lorsque j'ai eu à intervenir chirurgicalement après des fractures du coude, cela a toujours été chez des sujets que l'on avait traités par l'immobilisation au moyen des appareils.

Mais il est une règle qu'il ne faut jamais oublier dans le massage, c'est qu'on ne doit jamais toucher au foyer de la fracture.

Séance du 28.

M. Labbé. — Le massage peut assurément rendre de grands services dans le traitement de certaines fractures. Mais je crois qu'il y a un danger à suivre à la lettre la doctrine de M. Lucas-Championnière.

Nous savons tous que, dans les fractures du fémur à sa partie moyenne, des os de la jambe à leurs tiers inférieur, et de l'humérus à la partie moyenne, les pseudarthroses sont fréquentes; le traitement par la mobilisation précoce ne peut donc leur être appliqué.

Je conviens, d'ailleurs, que pour les fractures périarticulaires, comme celles du coude, le massage est excellent. Il fait disparaître les épanchements sanguins et permet l'accolement des fragments.

M. Lucas-Championnière. — Dans les communications que j'ai faites, il y a deux points à considérer :

1° Un principe : l'immobilisation n'est pas favorable à la réparation d'une fracture. Les pseudarthroses ne sont jamais dûes à la mobilité des fragments; ainsi elles ne produisent pas dans les fractures de côtes où l'immobilisation absolue est impossible. Donc ce n'est pas pour favoriser la réparation, mais pour empêcher les déformations que l'immobilisation pourra être employée dans certains cas.

2° J'ai dit qu'il ne fallait pas appliquer le massage à certaines fractures où à la déformation peut-être con-

Digitized by Google

sidérable. La mobilisation donne, en effet, une réparation rapide, mais avec un t ès gros cal.

M. Labbé a parlé de l'immobilisation des fractures du corps du fémur; mais il est admis aujourd'hui par presque tous les chirurgiens que le meilleur appareil est celui d'Hennequin, c'est-à-dire un appareil qui permet encore la mobilité des fragments.

J'ai indiqué dans mon livre les cas auxquels s'appliquait le traitement par le massage et la mobilisation.

Pour résumer d'une façon générale ces indications, on peut dire que, toutes les fois qu'on ne craint pas la déformation et qu'on peut remplacer l'appareil immobilisateur par une mobilisation précoce, il faut recourir à ce dernier procédé.

M. Labbé. — L'exemple des fractures de côtes donné par M. Lucas-Championnière est mal choisi, car, dans ces fractures, les fragments, par suite de dispositions anatomiques, ne présentent pas de mobilité.

Je suis, d'ailleurs, d'accord avec M. Lucas-Championnière sur ce principe, qu'il y a des fractures à traiter par l'immobilisation, et l'autre par la mobilisation.

REVUE DE LA PRESSE

La Photographie des effluves magnétiques est très commentée dans la presse; mais, malgré l'étonnement général, on ne peut faire que de constater les résultats obtenus, résultats aussi indiscutables qu'importants pour achever de classer le magnétisme au rang des sciences naturelles. Beaucoup de journaux seraient à citer ici pour l'édification de nos lecteurs, mais nous analyserons seulement un article de Henri de Parville dans le *Journal des Débats* du 4 novembre.

Après avoir décrit les procédés de Luys, mis depuis en pratique par Brandt et David, avoir constaté les résultats, le rédacteur ajoute :

« Le triomphe fut de courte durée. Les objections ne manquèrent pas. Il se forme une image, soit! Mais qu'est-ce qui prouve que l'image soit due aux effluves? Un physicien expérimenté, M. le docteur Guebhard, fit remarquer que, pour produire des images bizarres comme celles qu'avaient obtenues MM Luys et David, il suffisait de la plus petite pression sur la gélatine de la plaque. M. Guebhard supprima les cinq doigts de la main et les remplaça par des objets inertes. On peut mettre cinq petits bâtons en guise de doigts sur la plaque. Et les fameuses images apparaissent encore et toujours. Que deviennent les effluves?

« Il est même superflu de mettre un objet quelconque sur la plaque photographique. Par cela même qu'une plaque en gélatino-bromure est déposée dans un bain révélateur au repos, il se forme peu à peu sur toute sa surface une image composée de lignes régulièrement disposées que l'on peut assez bien comparer à l'aspect de la porcelaine craquelée. Puis si l'on applique sur la gélatine un corps quelconque, au voisinage du corps, l'image se modifie et des lignes divergent assez souvent en tous sens. Toute pression, tout contact avec la gélatine se traduit finalement par une image. Il est clair que ces faits devenaient gênants pour la thèse des magnétiseurs.

« Cependant, en bonne logique, l'expérience de MM. Luys et David n'était pas annulée. Il n'était pas démontré que les doigts aussi ne marquaient pas une trace spéciale, reproduction des effluves. On pouvait donc encore concevoir des doutes. M. Ch. Brandt vient à son tour de répondre victorieusement aux critiques adressées au mode opératoire déjà employé. On a dit : « C'est le contact d'un objet quelconque avec la couche sensible qui détermine l'apparition de l'image. » Eh bien! riposte M. Brandt, au lieu d'appliquer les doigts sur la couche sensible, nous allons les poser au verso, sur le verre de la plaque. L'effluve, si effluve il y a, traversera le verre et impressionnera la couche.

« En conséquence, M. Brandt plaça une plaque dans une cuvette noire à développement, la face sensible au-dessous en la faisant reposer sur de petits supports en bois pour qu'elle ne touche pas au fond de la cuvette. Il versa un bain révélateur à l'hydroquinone de manière à la couvrir de liquide. Il posa enfin les doigts sur le verre de la plaque environ dix minutes et fixa à l'hyposulfite comme d'habitude. Sur la plaque se dessina une image parfaitement nette. Sur le fond noir se détachent, très visibles, les cinq bouts des doigts et, tout autour, rayonnent des lignes épaisses qui, d'abord serrées, s'en vont s'épanouissant. L'image est curieuse.

« On pourrait encore objecter que la chaleur des doigts, pendant près d'un quart d'heure, a agi et produit une image. Mais non; car, en se servant d'un gant et en versant à l'intérieur du mercure chauffé à 40 degrés, on n'obtient aucune image. M. Brandt a remplacé les doigts par d'autres corps. Aucune apparition. Il a pris alors un aimant, les hypnotisés affirmant qu'il s'en dégage des effluves. Au bout de dix minutes, la plaque montra une image complexe qui rappelle assez exactement celle que l'ou obtient en plaçant sur du papier, au-dessus d'un barreau aimanté, de la limaille de fer.

« Donc, il semble cette fois que vraiment des effluves impriment leurs traces sur la plaque photographique. Et les magnétisés auraient dit la vérité. Il ne faut pas encore conclure trop vite en pareille matière. Toutefois, en ce moment, les chances sont pour la réalité des effluves. Tous les amateurs de photographies sont en état de reproduire ces images: il serait même bon que l'on multipliât les essais. S'il y a réellement production d'une image due à une radiation effectant la couche sensible, et due à la main, on serait en présence de phénomènes nouveaux bien dignes de fixer l'attention. Le résultat est trop gros pour qu'on puisse l'admettre encore sans un contrôle approfondi: mais, si sa réalité était démontrée, il aurait une grande importance pour la physique biologique.

« En attendant, la photographie des effluves va devenir un passe-temps qui en vaudra bien un autre. On ne saurait trop conseiller aux amateurs de photographier leurs doigts, ceux de leurs femmes, de leurs amis, à tout âge et dans tout état de santé, et de comparer les images obtenues. Qui sait si la méthode ne conduira pas à un moyen de diagnostic, si l'on ne jugera pas de l'état maladif d'un sujet? On peut pressentir bien d'autres conséquences inattendues. »

JOURNAUX NOUVEAUX

La Renaissance morale. Journal des Esprits, paraissant tous les samedis, 15, avenue de Versailles, a Choisy-le-Roi (Seine).

Ce journal ne coûte pas trop cher, car il est envoyé gratuitement. Les esprits rédacteurs n'ont qu'un thème: la famille: mais on peut supposer qu'ils ont à nous offrir des enseignements trop élevés pour que nous puissions les comprendre, car un certain nombre de pages sont soigneusement laissées en blanc.

O Fim de Seculo. Revista de Propaganda em favor do Socialismo, Cosmopolitismo e Espiritismo, à San-Paulo (Brésil).

La Revue Civot (en bulgare), paraît à Sliven, Bulgarie, sous la direction de M. Guidicoff, qui suivit, il y a deux ans, les cours de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*. Spécialement consacrée à la propagation du Magnétisme.

Psgche. Orgaan voor Psychisme Genesakunst en Zielkundig Onderzoek. Paraît à Utrecht (Hollande), 98, Weistraat.

Digitized by Google

LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

Principaux ouvrages parus depuis la publication du dernier catalogue

(Voir dans ce numéro la *Revue des Livres nouveaux*)

Magnétisme

DE ROCHAS. — Les *Effluves odiques*. Conférences faites en 1866 par le baron de Reichenbach à l'Académie des sciences de Vienne. Précédés d'une notice historique sur les effets mécaniques de l'od. . . . 6 fr.

Spiritisme

C. MOTTET.—*Les Vérités éternelles*, par l'esprit de Victor Hugo, dictées reçues et textuelles . . 3 fr. 50

R. DE NOEGGERATH — *La Survie*, Sa réalité, sa manifestation, sa philosophie. Echos de l'Au-dela. 3 fr. 50

Occultisme

Le Dragon noir ou *les Forces soumises à l'homme*, avec figures 20 fr.

Divers

G. DE LAFONT. — Le *Mazdéisme*. L'Avesta, avec préface d'Em. Burnouf 4 fr.

Publications en langues étrangères

ALLAN KARDEC. — *El Evangelio segùn el espiritismo*. 3 fr.

A. PERON. — *La Formula del Espiritismo*: 50 cent

OUVRAGES DE PROPAGANDE

à 15 centimes

H. DURVILLE. — *Bibliographie du Magnétisme et des Sciences occultes*. Deux brochures.

— *Application de l'Aimant au traitement des maladies*, avec 13 figures.

RIPAULT. — *L'Univers macranthrope*.

EMMANUEL VAUCHEZ. — *L'Education morale*.

à 20 centimes

DANIAUD. — I. *L'Art médical*. — II. *Note sur l'Enseignement et la Pratique de la médecine en Chine*, par un LETTRÉ CHINOIS. — III. *Extrait de la Correspondance* (Congrès du libre exercice de la médecine). — IV. *Articles de journaux* (même sujet).

DEBOISSOUZE. — *Guérison certaine du Choléra en quelques heures*, des fièvres graves, congestions, apoplexie et rage (6e édit.).

DERONZIER (Mme).—*Sur un cas d'Internement arbitraire*.

H. DURVILLE. — *Le Libre exercice de la médecine réclamé par les médecins*. 2 broch.

— *Rapport au Congrès* sur les Travaux de la *Ligue* et l'organisation du *Congrès*. Appréciations de la presse, arguments en faveur du libre exercice de la médecine.

— *Compte-rendu des Travaux du Congrès* (libre exercice de la médecine). Discours, discussions, réponse aux questions du programme, vœux et résolutions.

— *Almanach spirite et magnétique illustré* pour 1898.

— *Procédés magnétiques de l'Auteur*, avec 3 fig.

FARIUS DE CHAMPVILLE. — I. *La Liberté de tuer; la Liberté de guérir*. — II. *Le Magnétisme et l'Alcoolisme*.

— *La Transmission de Pensée*.

—*La Science psychique*, d'apr. l'œuvre de M. Simonin, 1 fig.

MESSIMY (Dr G. de).— *Thèse sur le Libre exercice de la médecine*, soutenue en faveur de l'humanité souffrante.

PAPUS. — *L'Occultisme*.

— *Le Spiritisme*.

ROUXEL. — *La Liberté de la médecine*, 2 broch. — I. La Pratique médicale chez les anciens.—II. id., chez les modern.

— *Théorie et Pratique du Spiritisme*. — Consolation à Sophie. L'âme humaine. Démonstration rationnelle et expérimentale de son existence, de son immortalité et de la réalité des communications entre les vivants et les morts.

à 30 centimes

CHESNAIS. — *Le Trésor du Foyer*. Poisons et Contre-poisons, recettes, conseils, etc...

H. DURVILLE. — *Le Massage et le Magnétisme* sous l'empire de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine.

— *Le Magnétisme considéré comme Agent lumineux*, avec 13 figures.

— *Le Magnétisme des Animaux*. Zoothérapie. Polarité.

LETOQUART. — *La Médecine jugée par Broussais, Bordeu, Magendie, Bichat, Raspail, etc.*

LUCIE GRANGE. — *Manuel du Spiritisme*.

Guérison immédiate de la Peste, de toutes les Maladies infectieuses et autres Maladies aiguës et chroniques.

La Graphologie pour tous.—Exposé des principaux signes permettant très facilement de connaître les qualités ou les défauts des autres par l'examen de leur écriture, etc., avec fig.

L. GUENEAU.— *La Terre*. Evolution de la vie à sa surface, son passé, son présent, etc., par Em. VAUCHEZ (compte-rend.).

LEBEL. — *Essai d'Initiation à la Vie spirituelle*.

Manuel-Guide du Collectionneur de Timbres-poste.

PELIN. — *La médecine qui tue ! Le Magnétisme qui guérit*. Le Rêve et les Faits magnétiques expliqués. *Homo Duplex*

P.-C. REVEL. — *Esquisse d'un système de la nature* fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la Vie future considérée au point de vue biologique et philosophique.

ROUXEL. — *L'Art d'abréger la Vie*.

EMMANUEL VAUCHEZ. — *Messieurs de Loyola*. — La Banqueroute de la Science et la Faillite de l'Instruction obligatoire, gratuite et laïque.

à 60 centimes

H. DURVILLE — *Université libre des Hautes Etudes*.—Faculté des Sciences magnétiques (Ecole pratique de Magnétisme et de Massage). Faculté des Sciences hermétiques. Faculté des Sciences spirites. — Règlements statutaires. Programme des Etudes et Renseignements divers.

L. GUENEAU. — *Respect à la Loi*. L'Expulsion des Jésuites.

REVEL. — *Lettre au Dr J. Dupré sur la Vie future*, au point de vue biologique. Complément du sommaire *des éditions de 1887-90-92*. Rêves et Apparitions.

à 75 centimes

J. M. BERCO. — *Analogies et Différences entre le Magnétisme et l'Hypnotisme*.

M. DECRESPE. — *Recherches sur les Conditions d'expérimentation personnelle en Physio-psychologie*.

à 1 franc.

Dr FOVEAU DE COURMELLES.— *Le Magnétisme devant la Loi*.

EMMANUEL VAUCHEZ. — *Préservation sociale*. Congrégations religieuses. Séparation des Eglises et de l'Etat. Enquête.

à 3 francs

CORNÉLIE (Mme). — *A la Recherche du Vrai*. Mélanges littéraires et philosophiques.

H. DURVILLE. — *Traité expérimental de Magnétisme*. Cours professé à l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*.

Physique magnétique. — Deux vol. reliés, avec portrait, signature autographe de l'auteur, et 56 fig. dans le texte.

Théories et Procédés. — 2 vol. reliés, avec Portraits et figures.

ROUXEL. —*Histoire et Philosophie du Magnétisme*, avec portraits et fig. dans le texte. Cours professé à l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*. Deux vol. reliés.

PORTRAITS

En photogravures à 20 centimes

ALLAN KARDEC, BERTRAND, BRAID, CAHAGNET, CHARCOT, CHARPIGNON, DELEUZE, DURAND (DE GROS), DURVILLE, G. FARIUS DE CHAMPVILLE, GREATRAKES, VAN HELMONT, LAFONTAINE, LUYS, MESMER, PIÉTRACELSE, PETETIN, DU POTET, le marquis DE PUYSÉGUR, RICARD, TESTE.

En phototypie à 1 franc

(*Collection de la « Irradiation »*).

ALLAN KARDEC, J.-M.-F. COLAVIDA, ESTRELLA, C. FLAMMARION, MARIETTA.

Photographies à 1 franc

CAGLIOSTRO, CAHAGNET, DELEUZE, A. DE GASPARIN, LUCIE GRANGE, VAN HELMONT, LE ZOUAVE JACOB, LAFONTAINE, DU POTET, DE PUYSÉGUR, RICARD, SALVERTE.

Nota. — Les Ouvrages de propagande, les portraits et photographies sont vendus en gros avec les réductions suivantes :

Par 500	exemplaires,	assortis ou non		50 0/0	de remise.
100	—	—	—	40 0/0	—
50	—	—	—	33 0/0	—
25	—	—	—	25 0/0	—

A titre de *Prime de Remboursement*, les Portraits et Ouvrages de propagande sont donnés aux abonnés du *Journal du Magnétisme*, jusqu'à concurrence du montant de l'abonnement.

Cette prime est remise au bureau du Journal ou elle est expédiée franco à ceux qui, en s'abonnant ou en se réabonnant, ajoutent 1 fr. au prix de l'abonnement annuel, soit 5 f.

SYNDICAT DES MASSEURS ET MAGNÉTISEURS

Pour la défense de leurs intérêts moraux et matériels les professeurs et élèves de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage* se sont réunis sous ce titre : *Syndicat des Masseurs et Magnétiseurs de France*, Association fraternelle des professeurs et élèves de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, qui a été autorisé par arrêté préfectoral, en date du 1er juillet 1896.

Digitized by Google

UNIVERSITÉ LIBRE DES HAUTES ÉTUDES

FACULTÉ DES SCIENCES MAGNÉTIQUES

(École pratique de Magnétisme et de Massage)

FONDÉE EN 1893

Enseignement supérieur libre, reconnu par décision du 26 Mars 1895

Dirigée par le Professeur H. DURVILLE

Sous le Patronage de la **Société Magnétique de France.**

Directeurs-Adjoints : MM. les Docteurs ENCAUSSE (PAPUS) et MOUTIN.

Administrateurs : MM. BEAUDELOT, DÉMAREST et DURVILLE.

L'*Ecole* a pour but de former des praticiens expérimentés et de mettre le Magnétisme thérapeutique et le Massage à la portée des gens du monde.

L'enseignement est divisé en deux parties comprenant :

1° *Enseignement théorique et pratique*, se divisant en cours d'Anatomie descriptive, de Physiologie, d'Histoire et Philosophie du Magnétisme, de Physique magnétique, de Procédés et Théories du Magnétisme, d'Expérimentation, de Pathologie et Thérapeutique magnétiques, de Massage, de Psychologie, etc., etc., par des médecins et des professeurs spéciaux.

2° *Enseignement clinique.*

La première partie de l'enseignement a lieu les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine, à 8 h. 1/2 du soir, du 1er octobre au 30 juin ; la seconde, toute l'année, le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin, à la *Clinique de l'Ecole.*

Après un examen passé devant une commission spéciale, les élèves qui ont les aptitudes suffisantes reçoivent un diplôme de *Magnétiseur praticien.* Un enseignement supérieur est destiné à former des professeurs.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, sans connaissances médicales, l'homme peut être le médecin de sa femme ; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants. *L'aimant, le magnetisme terrestre et presque tous les corps ou agents de la nature peuvent servir d'auxiliaires.*

Dans les maladies graves où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent acquérir en quelques jours les connaissances suffisantes pour guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

L'Enseignement de l'*Ecole* est destiné à obtenir ce résultat, autant qu'à former des magnétiseurs et des masseurs professionnels

En dehors de l'enseignement donné à l'*Ecole*, le directeur se met à la disposition de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, soit à Paris, en Province et même à l'Etranger, pour organiser le traitement au lit du malade et mettre un parent, un ami, en état de continuer le traitement.

Le directeur reçoit le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi ; les autres jours, de 1 heure à 4 heures.

CONSEILS PRATIQUES

Ceux qui ne suivent pas les *Cours* de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage* peuvent apprendre très facilement la thérapeutique en lisant les **Conseils pratiques** du professeur H. DURVILLE.

Rédigés dans un style simple et concis qui les met à la portée de toutes les intelligences, avec des exemples de guérisons montrant la simplicité et la valeur de la méthode, ces *Conseils* permettent au père et à la mère de famille, ainsi qu'à l'amateur, d'appliquer le Magnétisme avec succès, au soulagement et à la guérison des diverses maladies dont leurs enfants, leurs parents, leurs amis peuvent être affectés. (Pour bien comprendre le mode d'application, ceux qui n'ont aucune idée du Magnétisme devront lire les **Procédés magnétiques** de l'auteur, ouvrage de propagande à 30 cent.)

Les **Conseils pratiques** qui sont publiés s'appliquent aux cas suivants :

— *Amaurose, Amygdalite, Anasarque, Angines, Anémie, Anémie cérébrale, Apoplexie cérébrale, Ascite, Asthme, Ataxie locomotrice.* — *Battements de cœur, Blépharite, Bronchite, Bronchorrée, Broncho-pneumonie.* — *Catalepsie, Catarrhe pulmonaire, vésical, Céphalalgie, Chlorose, Choroïdite, Chute des cheveux, Congestion cérébrale, Conjonctivite, Constipation, Coqueluche, Crampes, Crampes d'estomac, Crampe des écrivains et des pianistes, Crises de nerfs, Croup, Cystite.* - *Danse de Saint-Guy, Délire, Délirium tremens, Dilatation d'estomac, Double conscience, Dyspepsie.* — *Emphysème, Encéphalite aiguë, Encéphalite chronique, Enrouement, Enterite, Entorse, Epilepsie, Esquinancie, Essoufflement, Etat nerveux, Etourdissements.* — *Fibromes, Fièvres éruptives, Fièvre cérébrale, Fièvre typhoïde, Fluxion de poitrine, Folie.* — *Gastralgie, Gastrite, Gastro-entérite, Glaucome, Goitre, Goutte, Grippe.* — *Hallucinations, Hémiplégie, Hydarthrose, Hydrocèle, Hydrocéphalie, Hydropisie, Hydrothorax, Hypocondrie, Hystérie,* — *Ictère, Idiotie, Imbécilité, Impulsions, Insomnie, Iritis.* — *Jaunisse.* — *Kératite.* — *Laryngite, Léthargie, Lumbago.* — *Mal de tête, de gorge, de dents, Manies hystériques, Mélancolie, Méningite, Migraines, Myélite.* — *Nervosisme, Neurasthénie, Névralgie simple, Névralgie faciale, Névrose.* — *Obésité, Obsession, Odontalgie, Œdème, Ophtalmie, Oppression, Otalgie, Otite, Otorrhée.* — *Pâles couleurs, Palpitations de cœur, Paralysie simple, Paralysie faciale, Paraplégie, Péritonite, Pharyngite, Phlébite, Phtisie pulmonaire, Phtisie laryngée, Pleurésie, Pleuro-pneumonie, Pleurodynie, Pneumonie, Prostatite.* — *Rétinite, Rhumatisme, Rhume, Rougeole.* — *Sarcomes, Scarlatine, Sciatique, Somnambulisme spontané, Spasmes, Surdité, Surdi-mutité, Syncope.* — *Tic douloureux, Tremblement, Tumeurs.* — *Urethrite.* — *Varices, Variole, Vertige, Vomissements, Vomissements incoercibles de la grossesse.*

Les *Conseils pratiques* sont le résumé du cours de *Pathologie et Thérapeutique* professé à l'*Ecole de Magnétisme* par H. DURVILLE.

Le traitement de toutes les maladies sera successivement publié sous la forme d'autant de *Conseils pratiques.* En attendant que ce travail considérable soit achevé, le professeur H. DURVILLE se tient à la disposition des malades pour leur expliquer, par correspondance, tous les détails du traitement magnétique qu'ils peuvent faire, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un parent ou d'un ami dévoué.

Chaque *Conseil pratique*, inséré dans un numéro du *Journal du Magnétisme*, est envoyé contre 50 centimes.

MASSAGE MAGNÉTIQUE

MASSAGE VIBRATOIRE ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE

D'après la méthode du docteur **Iodko**

Par le Professeur H. DURVILLE et ses Élèves

23, Rue Saint-Merri, Paris

CLINIQUE GRATUITE

de l'École pratique de Magnétisme et de Massage,

le Jeudi et le Dimanche, à 9 heures du matin.

Les autres jours à 1 heures du soir, séances à prix réduits

TRAITEMENT A DOMICILE

M. DURVILLE *reçoit le jeudi et le dimanche de 10 h. à midi les autres jours, de 1 heure à 4 heures.*

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades, par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait sans modifier son régime et ses habitudes

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les cas nerveux, où les médicaments font souvent du mal, même en guérissant. Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1 : Contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2 : Contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3 : Contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie, les maux de tête et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n° 4 : Contre les affections des reins des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Ces lames, qui ne diffèrent que par la courbure et la longueur, ne répondent pas à tous les besoins ; on fait des lames dites *spéciales* ne portant pas de numéro, qui servent dans certains cas. — *Prix de chaque lame* 5 fr.

Plastrons magnétiques

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des *plastrons.*

Les plastrons valent 10, 15 *ou* 20 *fr., selon qu'ils ont* 2, 3 *ou* 4 *lames.*

Barreau magnétique

Avec accessoires pour magnétiser les *boissons* et aliments.

Prix de chaque appareil 10 fr.

Bracelet magnétique

Bijou très élégant. — S'emploie contre tous malaises : maux de tête ou d'estomac, palpitations et battements de cœur, névralgie et migraine légères, douleurs dans les bras, crampe des écrivains et des pianistes, etc., etc. On le fait de quatre grandeurs : sans numéro pour les enfants ; avec les numéros 1, 2, 3, pour les grandes personnes. Pour celles-ci, indiquer la grosseur du poignet par l'un des mots *petit, moyen, gros.*

Prix du bracelet, quelle que soit la grandeur 10 fr.

Porte-Plume magnétique

contre la crampe des écrivains. *Prix du porte-plume* 5 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensitivité. — *Prix de chaque sensitivomètre* 10 fr.

Les aimants du professeur H. Durville sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale : la *vitalisation*, qui augmente considérablement leur puissance curative. Quoiqu'ils perdent peu de leur aimantation, la *force vitale* disparaît plus ou moins au bout de 1 à 4 mois, selon l'usage qu'on en fait. Il faut alors les renvoyer à l'*Institut* pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple 2 fr.

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture.. id 3 fr.

Les malades peuvent choisir eux-mêmes les appareils qui leur sont nécessaires ; toutefois, dans les maladies compliquées, il est préférable d'exposer au directeur de l'*Institut*, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. En précisant le mode d'emploi, on indique les appareils que l'on doit employer avec le plus de chance de succès.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat à l'ordre de M. H. Durville, 23, rue St-Merri, Paris. Pour les pays où les envois d'argent sont coûteux, on accepte le payement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 15 0/0.

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger, un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville. *Ces aimants guérissent ou soulagent toutes les maladies.* Fortes remises. — Tout en rendant de grands services aux malades, on peut faire de beaux bénéfices. S'adresser au *Journal du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELOT

Paris. — Typ. A. Malverge, 171, rue St-Denis.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

FACULTÉ DES SCIENCES MAGNÉTIQUES

(École pratique de Magnétisme et de Massage)

ECOLES SECONDAIRES A LYON ET A BORDEAUX

Enseignement supérieur libre, reconnu par Décision du 26 Mars 1895

SYNDICAT DES MASSEURS ET MAGNÉTISEURS DE FRANCE

PÉTITION DES MASSEURS ET MAGNÉTISEURS

Les malades guéris ou soulagés par le *Massage*, *le Magnétisme* ou le *Massage magnétique*, d'accord avec les partisans de ces pratiques.

CONSIDÉRANT :

1° *Que les masseurs et les magnétiseurs guérissent un grand nombre de malades que les médecins sont impuissants à soulager ;*

2° *Que leurs pratiques et procédés, excluant toute prescription de médicaments, ne présentent aucun danger ;*

3° *Que les médecins, n'ayant jamais apprécié le Magnétisme, ni même le Massage à leur juste valeur, ne remplissent pas toujours les conditions physiques nécessaires pour se livrer à la pratique de cet art ;*

4° *Que les connaisssances indispensables pour pratiquer le Magnétisme et le Massage sont faciles à acquérir par tous ceux qui possèdent certaines dispositions spéciales ;*

5° *Enfin, que certains individus ne possédant même aucune instruction sont de puissants guérisseurs,*

Demandent instamment aux pouvoirs législatifs que les droits des Masseurs et Magnétiseurs soient définis dans un amendement qui doit compléter la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine.

La présente PÉTITION, signée par les intéressés, tant en France que dans les Colonies et par les Français domiciliés à l'Etranger, doit être adressée à M. DURVILLE, directeur du *Journal du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, Paris.

Digitized by Google

SIGNATURES	PROFESSIONS	ADRESSES DES SIGNATAIRES